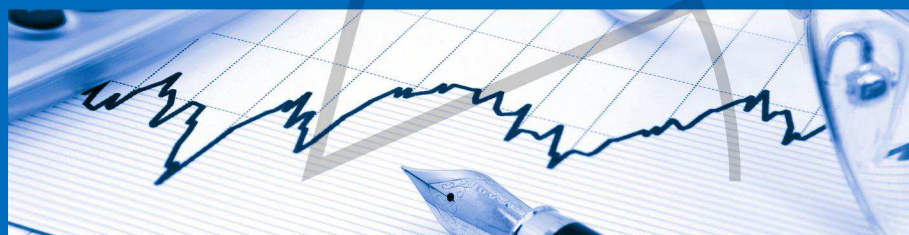


Insee Conjoncture

Lorraine



N° 5

mai 2015

Le bilan économique 2014 Conjoncture toujours difficile en Lorraine

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été rédigées par l'Insee ainsi que par les partenaires suivants :

- Agence régionale de santé
- Banque de France
- Direccte
- Dreal
- Draaf
- Rectorat de l'académie de Nancy-Metz

Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avant - propos

Comme chaque année, le bilan économique et social de la Lorraine brosse le panorama de la situation socioéconomique de notre région. Fruit des contributions de chaque expert dans son domaine, il offre un éclairage complet et précis destiné à l'ensemble des décideurs et des observateurs locaux. Je remercie chaleureusement l'ensemble des rédacteurs d'avoir apporté sa pierre à cet édifice commun.

L'année 2014 a connu une activité contrastée. En France, après un premier semestre atone, la situation économique s'est améliorée au cours du troisième trimestre pour connaître à nouveau en fin d'année une croissance moins forte. L'année s'est terminée sur une croissance globale de + 0,2 %, soit sensiblement la même qu'en 2013.

En Lorraine, la conjoncture est restée morose. Malgré une légère hausse en fin d'année, l'emploi régional est encore en recul par rapport à 2013. La conjoncture est toujours difficile dans l'industrie et la construction. Le taux de chômage s'est légèrement détérioré pour atteindre 10,7 % fin 2014. Enfin, la démographie, vecteur d'une croissance économique locale, s'essouffle de plus en plus.

La Lorraine dispose cependant d'atouts, au premier rang desquels le travail frontalier qui concerne plus de 90 000 personnes. L'entrepreneuriat individuel reste vivace avec une hausse des créations d'entreprises. Même si les exportations sont en retrait, l'économie régionale est fortement exportatrice. Le montant des exportations atteint 16,7 milliards d'euros en 2014, avec un solde commercial toujours positif.

Je formule le vœu que ces analyses, ici réunies, soient utiles, partagées et discutées par le plus grand nombre.

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee Lorraine

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale	6
2014 : conjoncture toujours difficile en Lorraine	
Emploi	8
L'emploi salarié baisse encore en Lorraine	
Chômage	10
Le chômage toujours en hausse malgré un répit pour les jeunes demandeurs d'emploi	
Politiques de l'emploi	12
Trois dispositifs mobilisés pour l'insertion en emploi	
Démographie d'entreprise	16
Reprise de la création d'entreprise en Lorraine	
Commerce extérieur	18
Solde commercial lorrain, toujours positif, mais en fort recul	
Rentabilité d'exploitation et investissements des entreprises	20
Évolution différenciée des marges d'exploitation des entreprises lorraines	
Agriculture	22
Une campagne agricole proche de la normale	
Industrie	24
Une année encore difficile pour l'industrie lorraine	
Construction	26
Chute de la construction neuve en 2014	
Transports	28
Bilan morose dans les transports en Lorraine	
Tourisme	30
Activité en berne dans les hôtels et les campings lorrains	
Crédits et surendettement	32
Quasi-stabilité des crédits octroyés	
Santé	34
Vers une modernisation de l'offre de soins sanitaires : médecine et chirurgie dans une dynamique ambulatoire	
Environnement	36
Moins d'un quart des eaux superficielles en bon état écologique	
Effectifs scolaires	40
Moins d'écoliers en maternelle	
L'année 2014 en brèves	42
Définitions	46

Synthèse régionale

2014 : conjoncture toujours difficile en Lorraine

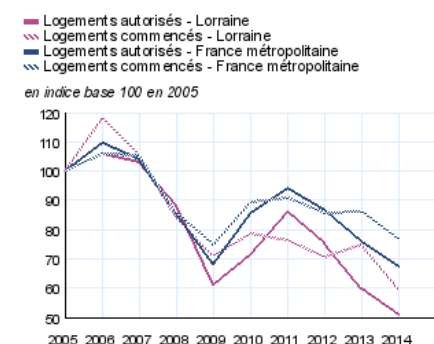
Dorothee Ast, Insee Lorraine

En Lorraine, la conjoncture économique reste morose en 2014, dans un contexte peu porteur. La croissance économique est faible au niveau national (+ 0,2 % après + 0,7 % en 2013).

Conjoncture toujours dégradée dans la construction et l'industrie

La conjoncture est très difficile en 2014 dans le secteur de la construction, dans un contexte défavorable pour l'ensemble de la France. Les mises en chantier de logements chutent nettement en Lorraine (- 18,7 %), plus fortement qu'au niveau national (- 10,5 %). Le nombre de permis de construire diminue sensiblement, ce qui ne laisse pas augurer une reprise de l'activité à court terme. Le marché immobilier neuf s'ajuste à la baisse. L'emploi salarié dans la construction se replie nettement en Lorraine (- 5,1 %), plus fortement qu'au niveau national (- 3,5 %). La Lorraine est la deuxième région française la plus touchée par la baisse de l'emploi dans le BTP.

Évolution de la construction de logements



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels et collectifs.

Source : SOeS, Sit@del2

Dans l'industrie lorraine, la conjoncture reste difficile en 2014. Le climat des affaires se dégrade nettement en milieu d'année, alors qu'il est stable au niveau national. Il s'améliore à nouveau dans la région en fin d'année, et début 2015, signe que la conjoncture pourrait devenir plus favorable. L'emploi salarié industriel baisse encore nettement (- 2,0 %), dans le

prolongement des années passées. La Lorraine fait partie des régions françaises les plus touchées par le recul de l'emploi industriel.

L'investissement des entreprises est en baisse dans l'industrie et dans la construction en 2014, et les perspectives sont maussades pour 2015.

Les exportations de la Lorraine diminuent en 2014, comme en 2013, alors que les importations augmentent. La région bénéficie peu de la dépréciation de l'euro, la majorité des exportations se faisant à destination d'autres pays de la zone euro, notamment l'Allemagne ou l'Espagne. Le solde commercial lorrain reste positif, mais il est en net recul.

Bilan morose dans les transports et le tourisme

Dans le secteur des transports, le bilan de l'année 2014 est morose en Lorraine. L'activité diminue dans le transport routier de marchandises. Les immatriculations de véhicules neufs sont en légère baisse, alors qu'elles progressent quelque peu au niveau national. En outre, le trafic aérien stagne dans la région en 2014. Il est orienté à la baisse depuis quelques années, alors qu'il augmente sur l'ensemble de la France.

L'année 2014 est morose également pour le tourisme régional. La fréquentation est en nette baisse dans les hôtels et les campings lorrains par rapport à 2013, sauf dans la Meuse où les commémorations du Centenaire de la guerre de 14-18 ont dopé l'activité.

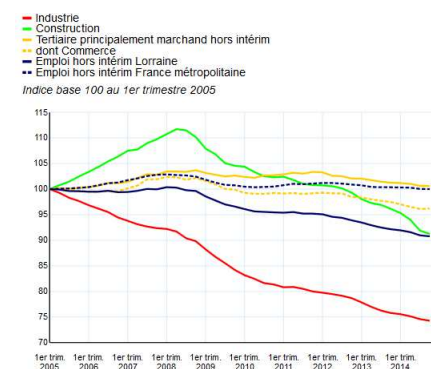
Dans le secteur de l'agriculture, le bilan est contrasté. Les récoltes sont de bon niveau, en qualité comme en quantité. Toutefois, les cours baissent, notamment ceux des céréales et des oléagineux, et le revenu moyen des exploitations devrait se détériorer.

Un marché du travail toujours difficile

L'emploi salarié lorrain diminue encore en 2014 (- 1,2 %, soit près de 5 500 suppressions nettes d'emplois). La baisse est plus forte qu'au niveau national (- 0,5 %). Les quatre départements lorrains sont concernés par le recul de l'emploi,

même s'il est un peu moins fort en Moselle et en Meurthe-et-Moselle. L'emploi baisse dans la construction, dans l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim. Il continue toutefois d'augmenter dans l'intérim. Au dernier trimestre 2014, l'emploi salarié lorrain progresse très légèrement après de nombreux trimestres de baisses marquées, grâce à un rebond de l'emploi intérimaire.

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands en Lorraine



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emploi

Le taux de chômage augmente en 2014, en Lorraine comme en France. Il s'établit à 10,7 % dans la région au dernier trimestre.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est en hausse, mais moins fortement que l'année précédente. Fin décembre, la Lorraine compte 129 390 demandeurs d'emploi en catégorie A (sans activité réduite), et 187 170 demandeurs d'emploi en catégories ABC. Le chômage de longue durée et le chômage des seniors continuent d'augmenter. Le chômage des jeunes est toutefois en baisse, notamment grâce au dispositif des emplois d'avenir.

Les créations d'entreprises augmentent en Lorraine en 2014. Cette hausse s'explique principalement par un rebond des créations d'auto-entreprises, après une nette baisse en 2013. L'impact en termes d'emploi est réduit, les auto-entreprises générant souvent moins d'activité que les entreprises classiques.

Contexte national

En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

Laurent Clavel, Insee, direction des études et synthèses économiques,

Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

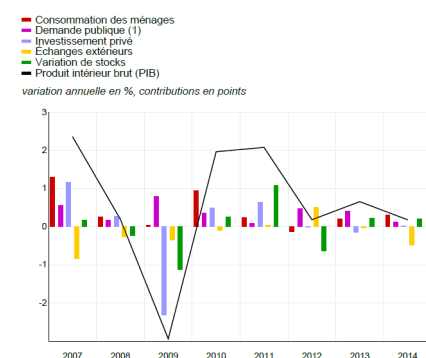
Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux *stimuli* extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après +0,7 % en 2013.

Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



(1) : y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de + 0,5 point, comme en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+ 0,6 % après + 0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+ 1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (- 6,9 % après + 0,1 % en 2013).

L'investissement des entreprises non financières se redresse (+ 2,0 % après + 0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (- 5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (- 1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (- 0,6 %).

En 2014, les exportations gagnent en dynamisme (+ 2,4 % après + 1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+ 3,8 %, après + 1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (- 0,5 point après une contribution neutre en 2013).

Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+ 0,5 % après + 0,7 %), les services non marchands (+ 1,0 % après + 1,2 %) et l'agriculture (+ 8,5 % après - 1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (- 2,1 % après + 2,2 % en 2013),

en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (- 3,6 %), après une quasi-stabilisation en 2013 (+ 0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (- 0,7 % après + 0,5 %).

Le pouvoir d'achat rebondit

Le pouvoir d'achat rebondit (+ 1,1 % après - 0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+ 1,1 % après + 0,7 % en 2013), alors que les prix de la consommation décélèrent de nouveau nettement (0,0 % après + 0,8 % en 2013).

L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+ 0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013).

Avertissement

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2014 / T3 2013) pour les autres évolutions du Bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du Bilan économique régional.

Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2014	
	2012	2013	2014	En milliards d'euros (volume chaîné)	Contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	0,2	0,7	0,2	2 060,9	0,2
Importations	0,7	1,7	3,8	630,1	-1,2
Consommation effective des ménages	0,2	0,6	0,9	1 464,8	0,7
dont :					
- dépense des ménages	-0,3	0,4	0,6	1 094,9	0,3
- dépense individualisable des administrations	1,5	1,6	1,6	546,0	0,4
Consommation collective administrations publiques	1,4	1,9	0,8	175,9	0,1
Formation brute de capital fixe	0,2	-0,6	-1,2	443,1	-0,3
dont :					
- entreprises non financières	-0,2	0,5	2,0	248,8	0,2
- ménages	-2,1	-1,5	-5,3	98,8	-0,3
- administrations publiques	1,8	0,1	-6,9	75,2	-0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	-0,6	0,2	0,2	10,0	0,2
Exportations	2,5	1,7	2,4	593,6	0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Emploi salarié

L'emploi salarié baisse encore en Lorraine

En 2014, l'emploi salarié lorrain diminue encore (- 1,2 %, soit près de 5 500 suppressions nettes d'emplois). La Lorraine fait partie des régions les plus touchées, même si elle se positionne mieux qu'en 2013. L'emploi baisse nettement dans la construction et dans l'industrie, mais il continue de progresser dans l'intérim. Les quatre départements lorrains sont concernés par le recul de l'emploi, mais il est un peu moins prononcé en Moselle et en Meurthe-et-Moselle. Au dernier trimestre, l'emploi salarié lorrain progresse très légèrement après de nombreux trimestres de baisses.

Dorothée Ast, Insee Lorraine

Le bilan 2014 est encore lourd pour l'emploi salarié marchand en Lorraine. La région perd près de 5 500 emplois salariés au cours de l'année (soit - 1,2 %, contre - 0,5 % sur l'ensemble de la France métropolitaine). Le décrochage par rapport au niveau national s'accroît encore. La Lorraine fait partie des régions les plus touchées par les suppressions nettes d'emplois en 2014. Elle se classe en dix-septième position des 22 régions métropolitaines, un meilleur classement toutefois qu'en 2013, où elle arrivait en queue de peloton avec la Champagne-Ardenne.

Les quatre départements lorrains sont concernés par la baisse de l'emploi. Toutefois la Moselle et la Meurthe-et-Moselle sont un peu moins touchées.

L'emploi diminue dans la plupart des secteurs d'activité. Les pertes d'emplois sont particulièrement lourdes dans la construction et dans l'industrie. Seul l'emploi intérimaire continue de progresser.

Une baisse moins marquée en Moselle

L'emploi recule sensiblement dans les Vosges (- 2,5 %) et dans la Meuse (- 2,3 %). Il diminue un peu moins en Meurthe-et-Moselle (- 1,1 %). La baisse la moins forte concerne la Moselle (- 0,7 %). En particulier, l'emploi salarié mosellan progresse au dernier trimestre (+ 0,4 %, soit un peu plus de 850 créations nettes d'emplois), notamment grâce à l'intérim. En outre, l'emploi dans le commerce progresse davantage en Moselle que dans les autres départements lorrains en fin d'année, soutenu par l'ouverture du centre commercial Waves Actisud à Moulins-lès-Metz.

Net repli dans la construction et dans l'industrie

Dans le secteur de la construction, l'emploi se replie nettement en Lorraine (- 5,1 %, soit 2 300 suppressions nettes

d'emplois). Il diminue dans toutes les régions en 2014 (- 3,5 % sur l'ensemble de la France métropolitaine), en lien avec l'activité dégradée. La Lorraine est la deuxième région la plus touchée, après Poitou-Charentes. La baisse est marquée dans les quatre départements lorrains (de - 4,6 % dans la Meuse à - 5,7 % en Meurthe-et-Moselle).

L'emploi industriel lorrain poursuit son recul (- 2,0 %, soit environ 2 450 destructions nettes d'emplois). Au niveau national, la baisse est moins forte. Elle est plus sensible dans seulement deux régions, la Franche-Comté (- 2,8 %) et la Champagne-Ardenne (- 2,1 %).

Le recul de l'emploi industriel est moins marqué qu'en 2013 (- 3,7 %), mais un peu plus qu'en 2012 (- 1,6 %) ou en 2011 (- 1,7 %).

L'emploi industriel baisse dans les quatre départements lorrains. Le recul est particulièrement important en Meurthe-et-Moselle et dans la Meuse (- 2,6 % dans les deux départements). Dans les Vosges, il est un peu moins prononcé (- 2,1 %), après une année 2013 particulièrement difficile (- 6,3 %). En Moselle, l'emploi industriel diminue moins sensiblement (- 0,7 %).

L'emploi baisse dans tous les sous-secteurs de l'industrie. Dans la Meuse, l'année a été marquée notamment par la suppression de 164 emplois à l'usine Sodetal, spécialisée dans le fil d'acier, dans le cadre de sa reprise par le groupe AWT Russia.

Baisse de l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim

Dans le tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié diminue de 0,7 % en Lorraine (soit environ 1 800 emplois détruits), alors qu'il progresse légèrement sur l'ensemble de la France métropolitaine (+ 0,1 %). La baisse est particulièrement marquée dans les transports (- 1,9 %, soit environ 780 emplois supprimés) et le commerce (- 1,3 %, soit environ 1 230

suppressions nettes). L'emploi diminue également dans les services immobiliers (- 2,1 %).

Le secteur de l'hébergement-restauration s'en sort mieux, avec des effectifs en hausse de 2,0 %, soit 500 créations nettes d'emplois.

L'emploi du tertiaire marchand hors intérim diminue dans les quatre départements lorrains. La baisse est très marquée dans les Vosges (- 1,9 %).

Progression de l'intérim

En Lorraine, l'emploi intérimaire augmente sensiblement en 2014 (+ 6,0 %, soit environ un millier de créations nettes d'emplois), après une hausse de même ampleur en 2013 (+ 6,1 %). Au niveau national, l'emploi ne progresse que légèrement (+ 0,1 %). La Lorraine fait ainsi partie des régions où l'emploi intérimaire est le plus dynamique. Le décrochage par rapport à la France métropolitaine se réduit.

L'intérim évolue toutefois en dents de scie au cours de l'année 2014. Il diminue au premier trimestre (- 1,8 %), progresse au deuxième (+ 2,6 %), se replie au troisième (- 3,2 %) et enfin rebondit nettement au dernier trimestre (+ 8,6 %).

L'intérim augmente particulièrement en Moselle (+ 12,6 %) et en Meurthe-et-Moselle (+ 5,4 %). Par contre, il diminue dans les Vosges (- 5,4 %) et dans la Meuse (- 13,1 %).

Un léger mieux en fin d'année

L'évolution de l'emploi salarié lorrain n'est pas linéaire tout au long de l'année, en lien notamment avec l'évolution heurtée de l'intérim. L'emploi diminue aux deux premiers trimestres (- 0,3 % par trimestre), puis se replie plus sensiblement au troisième (- 0,8 %). En fin d'année, il progresse très légèrement (+ 0,1 %) pour la première fois depuis mi-2011.

1 Emploi salarié par département et par secteur

	2014 T4 (en milliers)	Évolution annuelle (en %)					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Meurthe-et-Moselle	139,1	-2,6	-5,7	0,0	-1,6	+5,4	-1,1
Meuse	29,2	-2,6	-4,6	-1,7	-1,4	-13,1	-2,3
Moselle	208,9	-1,6	-4,8	+0,3	-0,9	+12,6	-0,7
Vosges	73,9	-2,1	-5,2	-2,1	-2,1	-5,4	-2,5
Lorraine	451,2	-2,0	-5,1	-0,3	-1,3	+6,0	-1,2

Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

2 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité NAF rév.2, 2008	2014 T4 (en milliers)	Évolution annuelle (en %)		Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (en %) ⁽¹⁾	
		Lorraine	France métropolitaine	Lorraine	France métropolitaine
Industrie	119,5	-2,0	-1,2	-3,3	-2,0
Industrie agro-alimentaire	17,5	-0,8	+0,1	-1,5	-0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	14,3	-0,7	+1,0	-0,8	+0,2
Biens d'équipement	12,5	-1,9	-1,4	-2,8	-2,8
Matériels de transport	13,9	-2,7	-2,7	-4,0	-2,0
Autres branches industrielles	61,3	-2,5	-1,7	-4,3	-2,9
Construction	42,7	-5,1	-3,5	-2,7	-1,5
Tertiaire marchand	289,0	-0,3	+0,1	-0,3	+0,3
Commerce	92,5	-1,3	-0,5	-0,9	-0,2
Transports	40,9	-1,9	-0,5	-0,9	-0,3
Hébergement - restauration	25,8	+2,0	+0,8	+0,7	+0,9
Information - communication	8,8	+0,5	+0,8	-0,6	+0,3
Services financiers	18,1	-0,7	+0,5	-0,6	+0,2
Services immobiliers	5,1	-2,1	-0,1	-1,8	-0,5
Services aux entreprises	56,6	0,0	+0,8	0,4	+0,9
Services aux ménages	22,2	-0,4	+0,8	-0,7	+0,7
Intérim	19,0	+6,0	+0,1	+1,7	+1,1
Total	451,2	-1,2	-0,5	-1,4	-0,4

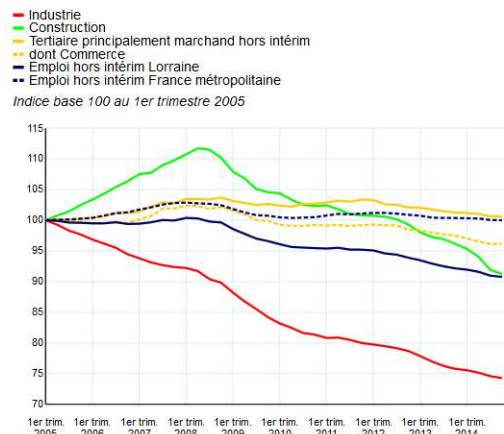
Note : données CVS.

(1) : Évolution annuelle qu'aurait connue l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands en Lorraine

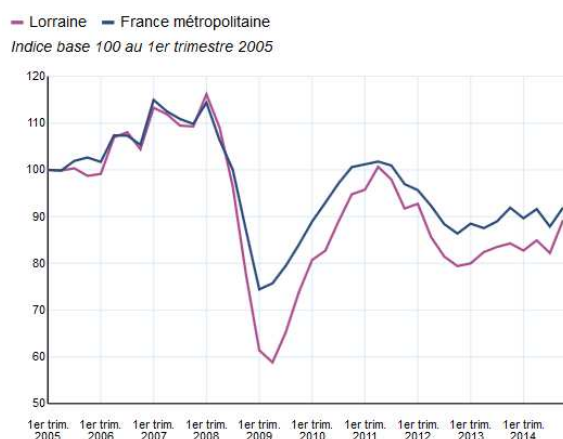


Note : données CVS.

Champ : France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



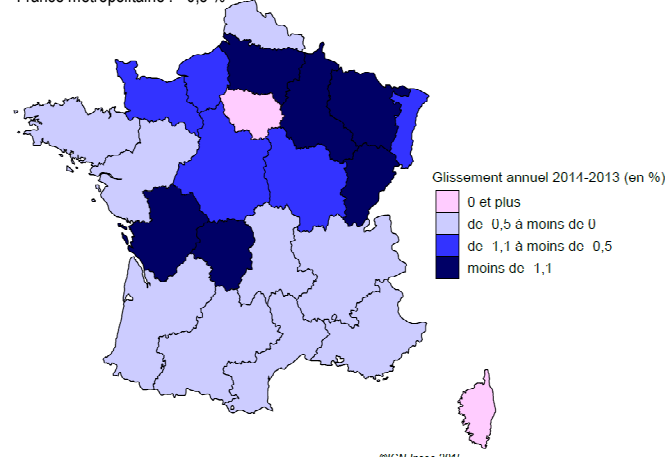
Note : données CVS.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi

5 Évolutions régionales de l'emploi salarié

France métropolitaine : - 0,5 %



Note : données CVS.

Champ : France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

Chômage

Le chômage toujours en hausse malgré un répit pour les jeunes demandeurs d'emploi

Bien que la situation du marché du travail en Lorraine demeure difficile en 2014, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi est en diminution. Les signaux de reprise sont faibles. Avec un taux de chômage régional de 10,7 % en fin d'année, la Lorraine se classe au 7^e rang des régions ayant un taux des plus élevés. Le nombre total de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi fin décembre 2014, toutes catégories confondues, s'élève à plus de 212 200, dont 187 200 immédiatement disponibles pour occuper un emploi. Le chômage de longue durée continue d'augmenter comme celui des seniors.

Nathalie Lasserre, Directrice Lorraine

En Lorraine, le taux de chômage au quatrième trimestre 2014 s'établit à 10,7 %. En un an, le taux augmente de 0,4 point en Lorraine comme au niveau national. Il est en hausse dans les quatre départements, variant de 10,2 % en Meurthe-et-Moselle à 11,9 % dans les Vosges (10,3 % en Meuse et 10,8 % en Moselle).

Dans les 15 zones d'emploi de la région, le taux de chômage s'échelonne de 8,2 % dans la zone de Sarrebourg à 14,9 % dans celle de Saint-Dié-des-Vosges. Quatre zones d'emploi, Sarreguemines, Nancy, Bar-le-Duc et Sarrebourg, restent en deçà du taux national. Neuf zones d'emploi ont un taux supérieur à la moyenne régionale.

Plus de 212 200 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues

Fin 2014, plus de 212 200 personnes sont inscrites comme demandeurs d'emploi en Lorraine, quelle que soit la catégorie (A, B, C, D ou E).

Fin décembre, la Lorraine compte 129 390 demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est-à-dire à la recherche d'un emploi et n'ayant exercé aucune activité en décembre. Parmi ces demandeurs, 45,6 % sont des femmes.

En catégories ABC, 187 170 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi, dont 48,1 % de femmes.

La demande d'emploi en Lorraine suit une courbe ascendante. Après une relative stabilité en début d'année, le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse sur les trois derniers trimestres.

Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A croît de 2,8 %, celui des demandeurs de catégories ABC de 5,2 %. Les évolutions annuelles sont toutefois moins fortes qu'un an auparavant (respectivement + 5,7 % et + 6,7 %). En France métropolitaine,

l'augmentation est plus marquée (+ 6,3 % et + 5,7 %).

La hausse touche les quatre départements lorrains, que ce soit pour les catégories A ou ABC. L'augmentation est plus marquée en Meurthe-et-Moselle (+ 4,0 % pour la catégorie A et + 6,2 % pour les catégories ABC).

Le chômage des jeunes en baisse, le chômage des seniors augmente

La situation du marché du travail lorrain s'est de nouveau dégradée en 2014, mais les jeunes inscrits à Pôle emploi sont toutefois moins nombreux (en catégories A ou ABC) qu'un an auparavant. Fin décembre, les jeunes représentent 16,3 % des inscrits, contre 17,3 % fin 2013 (catégorie ABC). Au total, 21 100 jeunes de moins de 25 ans sont inscrits en catégorie A (- 3,6 % par rapport à fin 2013) et 30 510 en ABC (- 0,6 %). Au niveau national, une augmentation est constatée pour les deux catégories. Les femmes représentent 47,1 % des jeunes chômeurs de catégorie ABC.

Le nombre de demandeurs d'emploi de 25 à 49 ans augmente de 2,3 % en catégorie A et de 5,0 % en ABC.

Plus de 32 000 seniors (50 ans et plus) sont demandeurs d'emploi de catégorie A. L'augmentation annuelle est élevée (+ 9,0 %), mais moindre qu'en 2013 (+ 12,2 %), que ce soit pour les hommes ou pour les femmes. La part des seniors dans le total des demandeurs d'emploi de catégorie A (24,7 %) est plus élevée que leur part dans la catégorie ABC. Ils sont 43 400 inscrits en catégorie ABC et représentent 23,2 % du total des demandeurs d'emploi lorrains fin 2014.

La part des seniors parmi les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis au moins 12 mois) est deux fois plus

élevée fin 2014 que leur part dans le total des demandeurs d'emploi inscrits depuis moins de 12 mois, montrant ainsi la difficulté des seniors "à sortir" du chômage de longue durée. Parmi les demandeurs d'emploi inscrits depuis trois ans et plus, 43,5 % sont des seniors.

537 jours d'ancienneté au chômage en moyenne contre 494 un an plus tôt

En Lorraine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins un an augmente continuellement au cours de l'année 2014 (+ 11,3 % sur un an). Au total, fin décembre, plus de 85 600 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégories ABC depuis un an et plus. Ils représentent 45,7 % des demandeurs d'emploi lorrains, soit 2,5 points de plus que fin 2013 et 6 points de plus que fin 2012. Parmi eux, plus de 26 100 dépassent trois ans d'inscription à Pôle emploi, en hausse annuelle de plus d'un quart. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, 43,2 % des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis au moins un an fin 2014.

En moyenne, fin décembre 2014, un demandeur d'emploi lorrain reste inscrit 537 jours (240 jours pour un jeune et 823 jours pour un senior). Le chômage de longue durée touche davantage les demandeurs d'emploi les moins diplômés. Néanmoins, toutes les catégories socioprofessionnelles sont touchées. Les ouvriers qualifiés sont légèrement plus nombreux parmi les chômeurs de longue durée que parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi. Les femmes représentent 47,3 % des chômeurs de longue durée en Lorraine, soit une part légèrement inférieure à leur représentation dans l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Fin 2014, près d'un demandeur sur cinq a un droit payable au RSA (+ 2 points sur un an).

La part des demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation au moins égal au baccalauréat est de 42,2 % pour les femmes contre 34,7 % pour les hommes.

Les demandeurs d'emploi résidant en zone urbaine sensible (ZUS) représentent 8,5 % des demandeurs d'emploi fin 2014. Cette part évolue peu sur l'année. Parmi ces demandeurs d'emploi résidant en ZUS, les hommes sont surreprésentés (58,6 %). Les chômeurs de longue durée ne sont proportionnellement pas plus nombreux à résider en ZUS que l'ensemble des demandeurs d'emploi (45,6 %).

200 000 entrées, 190 000 sorties et 74 800 offres d'emploi collectées en 2014

En 2014, le nombre de demandes d'emploi enregistrées à Pôle emploi varient peu par rapport à 2013 (- 0,2 %), tout comme les sorties (+ 0,8 %). Le nombre de demandes d'emploi reste toutefois supérieur au nombre de sorties. Selon les statistiques administratives, en décembre 2014, les sorties pour reprises d'emploi concernent 20% des sorties. Mais tous les demandeurs d'emploi ne signalent pas leur reprise d'emploi.

En 2014, Pôle emploi a collecté 74 800 offres d'emploi, soit 7,6 % de moins qu'en 2013, un chiffre qui avait déjà diminué de 9,6 % en 2013. Cependant, comme l'année précédente, plus d'une offre sur deux (51,7 %) propose un emploi durable (de plus de six mois). Quatre offres sur dix concernent un emploi de durée comprise entre un et six mois (comme en 2013). Les offres d'emploi occasionnel (durée inférieure à un mois) (moins de 7 %) sont stables par rapport à l'année 2013.

1 Taux de chômage

en % de la population active

	Taux de chômage					Évolution 2014T4/2013T4 (en points)
	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4 (p)	
Meurthe-et-Moselle	9,7	9,8	9,7	10,0	10,2	+ 0,5
Meuse	9,9	10,0	9,9	10,1	10,3	+ 0,4
Moselle	10,4	10,5	10,4	10,7	10,8	+ 0,4
Vosges	11,5	11,7	11,6	11,8	11,9	+ 0,4
Lorraine	10,3	10,4	10,3	10,6	10,7	+ 0,4
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	+ 0,4

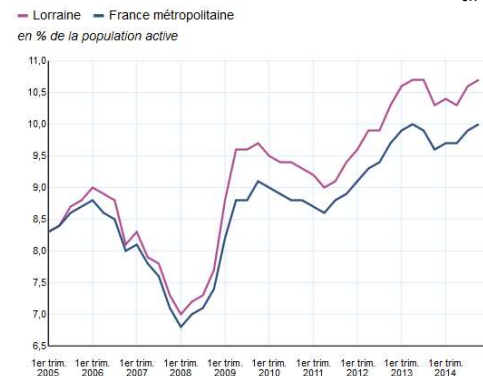
p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage

en % de la population active

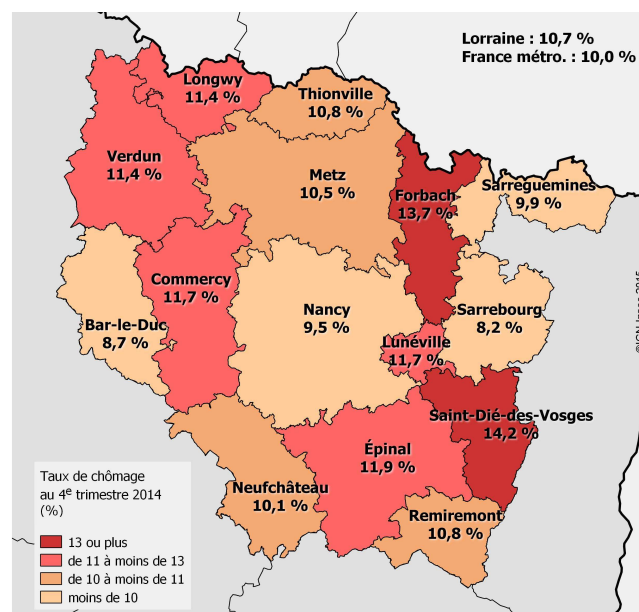


Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés

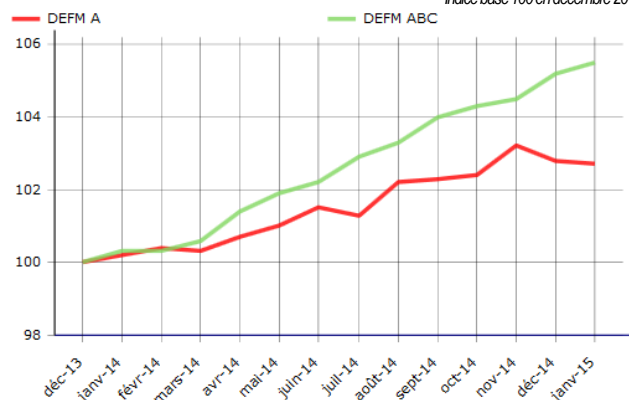
3 Taux de chômage par zone d'emploi

en % de la population active



4 Évolution de la demande d'emploi en Lorraine

Indice base 100 en décembre 2013



Source : Pôle emploi, Dares, Direccte Lorraine, STMT

5 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	DEFM au 31/12/2014 (en milliers)		Évolution 2014/2013 (en %)	
	Catégories ABC	Catégorie A	Catégories ABC	Catégorie A
Hommes	97,1	70,4	+ 5,2	+ 3,3
Femmes	90,1	59,0	+ 5,2	+ 2,4
Moins de 25 ans	30,5	21,1	- 0,6	- 3,6
25 à 49 ans	113,2	76,2	+ 5,0	+ 2,3
50 ans et plus	43,4	32,1	+ 10,4	+ 9,0
Inscrits depuis 1 an et plus	85,6	nd	+ 11,3	nd
Lorraine	187,2	129,4	+ 5,2	+ 2,8
France métropolitaine	5 216,0	3 500,7	+ 6,3	+ 5,7

nd : données non disponibles

Note : données cvs

Sources : Pôle emploi, Dares, Direccte Lorraine

Politiques de l'emploi

Trois dispositifs mobilisés pour l'insertion en emploi

En 2014, le contexte économique est toujours difficile en Lorraine. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité au cours du mois augmente de 2,8 % en un an. Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue de 3,6 % sur la même période. Des dispositifs sont déployés localement pour permettre le maintien de l'emploi et le retour ou l'accès à l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail. Parmi ceux-ci, les contrats uniques d'insertion, les emplois d'avenir et les contrats de génération ont permis à plus de 15 000 Lorrains d'être accompagnés dans une action d'accès ou de retour à l'emploi en 2014.

Jean-Christophe Rincant et Nathalie Lasserre, Direccte Lorraine

Emploi d'avenir : impact positif sur le chômage des jeunes

Créé fin 2012, l'emploi d'avenir est destiné à l'insertion professionnelle des jeunes peu diplômés, soit en contrat à durée indéterminée (CDI), soit en contrat à durée déterminée (CDD) de un à trois ans. En 2014, en Lorraine, 2 718 emplois d'avenir ont été prescrits, après 2 440 sur la période 2012-2013.

Ce dispositif a contribué à la diminution de la demande d'emploi chez les jeunes. En 2014, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité au cours du mois recule de manière plus conséquente (- 3,6 %) que l'année précédente (- 0,7 %). Sur ces deux années, l'ensemble des demandeurs d'emploi augmente de 2,8 % en 2014 et de 5,7 % en 2013.

L'objectif régional de 2 585 emplois d'avenir, fixé par les pouvoirs publics, est dépassé, avec un taux de prescription de 105 %. De même, sur l'ensemble de la France, le seuil fixé à 85 000 emplois d'avenir prévus est également franchi, avec près de 92 000 prescriptions (108 %).

Les missions locales réalisent presque la totalité des emplois d'avenir (98 %). Le complément est prescrit par les "Cap emploi", organismes dédiés à l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Les emplois d'avenir sont principalement conclus dans des associations (31,1 %) et des collectivités territoriales (27,6 %). Toutefois, la part des emplois d'avenir dans le secteur marchand augmente de 4 points en un an. Elle passe de 18,7 % en 2013 à 22,8 % en 2014, mais reste en deçà du niveau national.

Une priorité est d'insérer des jeunes résidant dans une zone urbaine sensible (ZUS). En Lorraine, la proportion de ces jeunes dans les emplois d'avenir progresse

en un an, de 13,3 % à 15,6 %. Elle demeure cependant inférieure à l'objectif initial de 22,7 % et aussi à celle enregistrée au plan national (18,9 %). En Moselle, les jeunes en emploi d'avenir sont plus souvent issus d'une ZUS (22,1 %) que dans les autres départements lorrains.

Le public peu diplômé, cible du dispositif, (niveau IV sans diplôme et infra) est toujours aussi concerné en Lorraine (82 %), comme au niveau national. En Moselle, les peu diplômés représentent 90 % des emplois d'avenir, contre seulement 63 % dans la Meuse.

Les femmes lorraines bénéficient un peu plus souvent d'un emploi d'avenir que les hommes. Sur l'ensemble de la France, la parité est quasiment de mise. En Lorraine, la diminution du nombre de jeunes demandeurs d'emploi dans la région est ainsi plus prononcée chez les femmes (- 4,2 %) que chez les hommes (- 3,0 %).

Les habitants des zones de revitalisation rurale (ZRR) sont plus représentés parmi les bénéficiaires d'un emploi d'avenir en Lorraine qu'au niveau national. Le taux lorrain des travailleurs handicapés dans les emplois d'avenir est légèrement supérieur au taux national en 2014.

La situation des jeunes Lorrains est plus stable que celle de leurs homologues français. En effet, 53 % ont un contrat en CDI ou en CDD de plus de trois ans contre 45 % en France.

L'emploi d'avenir doit être accompagné d'un parcours de formation et lorsque c'est possible d'une formation qualifiante. En un an, les actions de formation progressent de 30 %, passant en moyenne de 2,6 par emploi d'avenir en 2013 à 3,4 en 2014. Le niveau national se rapproche de celui de la Lorraine. L'engagement d'une formation qualifiante est plus fréquent en Lorraine. La région se situe au second rang des régions françaises sur ce critère.

Contrat unique d'insertion : 12 000 bénéficiaires en Lorraine

En 2014, dans le secteur non marchand, l'objectif de 9 700 contrats uniques d'insertion (contrat d'accompagnement dans l'emploi - CAE) est dépassé, avec un taux de prescription de 102 %. L'objectif de 2014 est nettement inférieur à celui de 2013, qui prévoyait 17 000 CAE. Cela s'explique notamment par l'application de la réforme de l'insertion par l'activité économique, prévoyant la généralisation de l'aide au poste et l'abandon du recours aux contrats aidés pour les ateliers et chantiers d'insertion à compter du 1^{er} juillet 2014. Ces CAE représentent la moitié de l'ensemble des CAE du premier semestre 2014.

Dans le secteur marchand, l'objectif de contrats initiative-emploi (CIE), pourtant réévalué de 7 %, est également dépassé, avec un taux de prescription de 105 %, soit 100 prescriptions de plus. La part des hommes y est prépondérante.

Les femmes sont majoritaires dans le secteur non marchand. En France entière, la féminisation est encore plus marquée pour les CAE, avec 6 points de plus qu'en Lorraine.

Proportionnellement, le public en difficulté s'engage plus souvent dans un CUI du secteur non marchand. Ainsi les bénéficiaires du RSA y sont deux fois plus souvent présents. Ce constat est plus prononcé en Lorraine. De même, en proportion, les peu diplômés sont toujours deux fois plus nombreux dans le secteur non marchand que dans le secteur marchand. Toutefois, le niveau de diplôme des bénéficiaires d'un CUI augmente par rapport à celui de 2013 : environ 2 à 3 points de moins de peu diplômés.

Les deux contrats, CAE et CIE, accueillent une proportion analogue de travailleurs handicapés, en augmentation de deux points par rapport à 2013.

1 Répartition des emplois d'avenir par département

	Nombre d'emplois d'avenir prescrits			Part du secteur marchand (%)
	Secteur non marchand	Secteur marchand	Total	
Meurthe-et-Moselle	577	156	733	21,3
Meuse	217	78	295	26,4
Moselle	900	283	1 183	23,9
Vosges	404	103	507	20,3
Lorraine	2 098	620	2 718	22,8
France entière	68 481	23 372	91 853	25,4

Champ : emplois d'avenir prescrits en 2014, données brutes
Source : Ministère du Travail, CUI / EAV à fin décembre 2014

2 Publics bénéficiaires d'emplois d'avenir

	Lorraine (%)	France entière (%)
Peu diplômés	82,0	81,7
Femmes	50,7	49,9
Zone urbaine sensible	15,6	18,9
Zone de revitalisation rurale	22,6	14,3
Travailleurs handicapés	3,3	3,0

Champ : emplois d'avenir prescrits en 2014, données brutes
Source : Ministère du Travail - DGEFP

4 Engagements "formation" dans le cadre des emplois d'avenir

	Lorraine (%)	France entière (%)
Nombre moyen d'engagements "formation" par emploi d'avenir	3,4	3,2
Part de jeunes suivis depuis plus de 4 mois avec un engagement "formation qualifiante" (%)	46,4	28,0

Champ : emplois d'avenir prescrits en 2014, données brutes
Source : Ministère du Travail - DGEFP

5 Publics bénéficiaires de contrats uniques d'insertion (%)

	Lorraine		France entière	
	CAE	CIE	CAE	CIE
Femmes	61,4	44,0	67,1	43,9
50 ans et plus	24,9	28,9	26,2	28,9
Travailleurs handicapés	11,0	11,6	12,1	8,6
Peu diplômés (inférieur au CAP/BEP)	18,7	9,5	19,9	12,5
Bénéficiaires du RSA	28,9	14,0	27,8	17,3
Demandeurs d'emploi 12 mois et +	74,0	75,1	72,4	68,1

Champ : contrats uniques d'insertion prescrits en 2014, données brutes
Source : Agence de services et de paiement – traitement Ministère du Travail – Dares – fichier de février 2015

3 Répartition des contrats uniques d'insertion par département

	Secteur non marchand (contrat d'accompagnement dans l'emploi)			Secteur marchand (contrat initiative-emploi)		
	Nombre de CAE prescrits	Objectif 2014 (nombre de CAE)	Taux de prescription en cumul / à l'objectif (%)	Nombre de CIE prescrits	Objectif 2014 (nombre de CIE)	Taux de prescription en cumul / à l'objectif (%)
Meurthe-et-Moselle	3 039	2 964	102,5	596	584	102,1
Meuse	954	778	122,6	160	153	104,6
Moselle	4 167	4 227	98,6	894	833	107,3
Vosges	1 781	1 749	101,8	367	344	106,7
Lorraine	9 941	9 718	102,3	2 017	1 914	105,4
France entière	311 686	298 199	104,5	49 554	50 000	99,1

Champ : contrats uniques d'insertion prescrits en 2014, données brutes
Source : Ministère du Travail, CUI / EAV au 9 avril 2015 (CRT)

Les demandeurs d'emploi depuis au moins 12 mois sont majoritaires parmi les bénéficiaires d'un contrat unique d'insertion.

Dans le secteur non marchand, leur taux augmente d'un peu plus de deux points par rapport à 2013. L'écart avec le niveau national est toujours en faveur de la Lorraine, mais il diminue en un an.

Dans le secteur marchand, la proportion de demandeurs d'emploi de 12 mois d'inscription et plus diminue légèrement en Lorraine entre 2013 et 2014, alors qu'elle augmente en France.

En 2014, les seniors sont un peu plus présents par rapport à l'année précédente, notamment au sein des CIE.

Les personnes qui constituent le cœur de cible lorrain du CUI (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, travailleurs handicapés ou seniors) sont très présents : 89 % pour le CAE et 94 % pour le CIE.

Contrat de génération en Lorraine

En 2014, en Lorraine, 444 entreprises ont fait au moins une demande d'aide (419 en 2013), permettant l'embauche en contrat de génération de 597 jeunes (contre 501 en 2013, le dispositif ayant débuté en mars 2013, avec un effet rétroactif pour les entreprises au 1^{er} janvier 2013).

Ces contrats représentent 3,0 % du total des embauches nationales sous ce dispositif en 2014 (contre 3,6 % en 2013).

En 2014, en Lorraine, les trois secteurs ayant le plus recours au contrat de génération sont les activités comptables, les hypermarchés, les activités de sécurité privée. Les activités comptables étaient aussi le secteur le plus important en 2013, avec 24 contrats débutés en 2014 et 23 en 2013. Parmi les dix principaux secteurs concernés en 2014, cinq l'étaient déjà en 2013.

Parmi les jeunes recrutés en contrat de génération, les hommes sont majoritaires (65,5 % en 2014 et 68,1 % en 2013), en lien avec les secteurs d'activité, dans lesquels travaillent plus souvent des hommes. En 2014, l'âge d'embauche moyen est de 22 ans, comme en 2013. Le niveau de diplôme le plus fréquent de ces jeunes est le niveau bac+2 (un tiers des cas en 2014 et un peu plus du quart en 2013).

Un quart des contrats débutés en 2014 par des jeunes le sont dans des entreprises de moins de 10 salariés, la moitié dans des entreprises de 10 à 49 salariés et un quart dans des entreprises de 50 salariés à 300 salariés.

Quant aux seniors maintenus en emploi ou recrutés, 64,7 % d'entre eux sont des hommes (contre 66,9 % en 2013). Ils ont en moyenne 59 ans en 2014, comme en 2013.

Emploi d'avenir

L'emploi d'avenir est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés), sans emploi, non qualifiés ou peu qualifiés, et qui connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme d'un CDI ou d'un CDD de un à trois ans, si possible à temps plein, avec une formation pour apprendre un métier.

La prise en charge financière de l'État est de 75 % pour le secteur non marchand et de 35 % pour le secteur marchand. L'emploi d'avenir s'appuie sur le même support juridique que les contrats uniques d'insertion.

Contrat de génération

Entré en vigueur en mars 2013, le contrat de génération est destiné à donner leur place à tous les âges dans l'entreprise. Il poursuit trois objectifs majeurs :

- l'emploi des jeunes (16-25 ans, 30 ans pour les jeunes reconnus comme travailleurs handicapés) en CDI ;
- le maintien dans l'emploi des seniors (de 57 ans et plus), ou le recrutement d'un senior de 55 ans et plus ;
- la transmission des compétences et des savoir-faire.

La signature d'un contrat de génération permet aux entreprises de percevoir une aide financière de l'État. L'aide de l'État par an est de 2 000 euros pour un jeune et pour un senior pendant trois ans. Des dispositions varient selon la taille de l'entreprise.

Contrat unique d'insertion

Le contrat unique d'insertion (CUI) prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand.

Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Les publics cibles sont définis chaque année dans des arrêtés préfectoraux conformément aux orientations ministérielles.

Pour 2014, en Lorraine, les publics prioritaires sont les suivants :

- demandeurs de très longue durée (18 mois d'inscription à Pôle emploi dans les 24 derniers mois) (uniquement CIE) ;
- demandeurs d'emploi de longue durée (plus de 12 mois d'inscription à Pôle emploi dans les 24 derniers mois) ;
- bénéficiaires du RSA socle ;
- travailleurs handicapés ;
- demandeurs d'emploi seniors ;
- jeunes de moins de 26 ans inscrits en mission locale et/ou à Pôle emploi et en recherche d'emploi depuis plus de 12 mois dans les 24 derniers mois, non éligibles aux emplois d'avenir ou pour lesquels un parcours plus court paraît plus adapté ;
- résidents des ZUS.

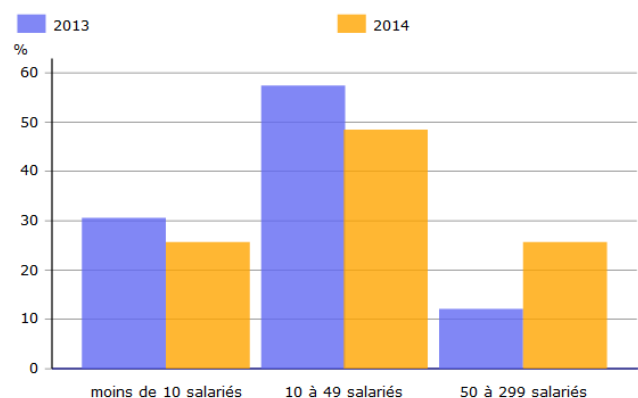
Avec une priorité pour les publics résidant en ZUS.

6 Les 10 premiers secteurs employeurs de contrats de génération en Lorraine

Secteur d'activité	Nombre de contrats de génération débutés en 2014	Secteur d'activité	Nombre de contrats de génération débutés en 2013
Activités comptables	24	Activités comptables	23
Hypermarchés	22	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	17
Activités de sécurité privée	14	Travaux de peinture et vitrerie	14
Travaux de menuiserie bois et PVC	13	Restauration traditionnelle	14
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	13	Hôtels et hébergement similaire	11
Transports routiers de fret interurbains	13	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	10
Mécanique industrielle	12	Travaux de menuiserie bois et PVC	10
Supermarchés	11	Transports routiers de fret interurbains	10
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	11	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	9
Restauration traditionnelle	11	Ambulances	9

Source : Dares, Pôle emploi

7 Répartition des contrats de génération bénéficiant à des jeunes Lorrains selon la taille de l'entreprise



Source : Dares, Pôle emploi

Démographie d'entreprise

Reprise de la création d'entreprise en Lorraine

En Lorraine, 14 055 entreprises ont été créées en 2014, soit 2,7 % de plus qu'en 2013. Le rebond s'explique principalement par celui des auto-entrepreneurs (+ 4,4 %). La création d'entreprise est particulièrement dynamique dans l'industrie et les services aux particuliers. Elle est au contraire en net recul dans la construction. Les demandes d'immatriculations progressent de 8 % en Meurthe-et-Moselle et stagnent en Moselle. Plus de 1 950 défaillances d'entreprises se sont produites au cours de l'année, soit un nombre équivalent à celui de 2013.

Pierre-Yves Berrard, Insee Lorraine

En Lorraine, 14 055 entreprises ont été créées au cours de l'année 2014 dans les activités marchandes non agricoles. Après trois années successives de baisse, le nombre de créations rebondit (+ 2,7 % par rapport à 2013). Il demeure néanmoins à un niveau nettement inférieur à celui de 2010, où 16 500 entreprises avaient été créées.

En France métropolitaine, la création d'entreprise augmente de façon similaire. Quatorze régions de métropole enregistrent davantage de créations qu'en 2013, mais aucune des régions voisines de la Lorraine n'en fait partie. Les créations d'entreprises reculent en Champagne-Ardenne (- 2 %), en Franche-Comté (- 3 %) et en Alsace (- 4 %).

Rebond des créations d'auto-entreprises

En 2014, près de 7 400 entreprises ont été créées sous le régime de l'auto-entrepreneur, soit un peu plus d'une nouvelle entreprise sur deux (ce ratio est stable par rapport à 2013). Après une contraction de près d'un cinquième en 2013, les créations d'auto-entreprises repartent à la hausse (+ 4,4 %, soit 310 créations supplémentaires). Ce rebond explique la majeure partie de la hausse de l'ensemble des créations.

Environ 3 580 demandes d'immatriculations de sociétés ont été enregistrées en Lorraine. Les créations sous cette forme augmentent (+ 2,3 %, soit 80 créations supplémentaires), mais de façon deux fois moins importante qu'en France métropolitaine.

Enfin, 3 100 créateurs d'entreprises ont opté pour l'entreprise individuelle hors dispositif auto-entrepreneur. Ce nombre n'est qu'en léger repli (- 1 %), après une très forte augmentation en 2013 au détriment des auto-entreprises.

Hausse dans l'industrie et dans les services aux particuliers

Les créations d'entreprises sont en hausse dans l'industrie (+ 9 %). L'essentiel de cette augmentation est imputable aux créations d'auto-entreprises (+ 21 %, après - 33 % en 2013), avec par conséquent un impact réduit en matière d'emploi. Les créations sous d'autres formes sont en légère diminution.

La création repart également dans le secteur des services aux particuliers. La hausse de 8 %, soit 260 créations de plus qu'en 2013, ramène les immatriculations d'entreprises à leur niveau de 2012. Près de 91 % de ces créations sont des entreprises individuelles, avec une prépondérance marquée pour l'auto-entrepreneuriat (cinq entreprises individuelles ont choisi ce régime pour trois ne l'ayant pas fait).

Une hausse se produit également dans les services aux entreprises (+ 5 %) et dans le commerce, transport, hébergement et restauration (+ 1 %).

À l'inverse, les créations diminuent dans le secteur de la construction (- 8 %). Il s'agit du seul secteur où le nombre de créations d'auto-entreprises fléchit. Moins de 1 000 nouvelles entreprises ont été créées sous ce statut en 2014 (- 12 %). Le nombre d'immatriculations sous forme sociétaire chute également (- 11 %).

Dynamisme de la création en Meurthe-et-Moselle

Le surplus de 365 créations par rapport à 2013 provient presque intégralement de Meurthe-et-Moselle. La hausse des créations y est importante (+ 7,9 %), quel que soit le statut juridique de l'entreprise ou le secteur d'activité. L'industrie bénéficie en particulier d'une hausse de

29 %, soit 70 créations de plus qu'en 2013, principalement des entreprises individuelles.

En Moselle, la création d'entreprise se stabilise. Une baisse des créations dans la construction (- 14 %) et dans le commerce, transport, hébergement et restauration (- 3 %) est totalement compensée par une hausse dans les services aux particuliers (+ 11 %) et les services aux entreprises (+ 5 %). Le département concentre près de la moitié des créations lorraines.

Dans les Vosges, l'évolution en 2014 (+ 0,8 %) est proche de celle de 2013. La hausse la plus sensible se produit dans l'industrie (+ 6 %, soit 10 immatriculations de plus qu'en 2013). Les créations diminuent légèrement dans le commerce, transport, hébergement et restauration ainsi que dans les services aux particuliers.

En 2014, les créations dans la Meuse ne représentent que 6 % des créations de la région. Malgré une baisse conséquente dans la construction (- 28 %), le nombre de créations est en hausse de 2,5 % par rapport à 2013.

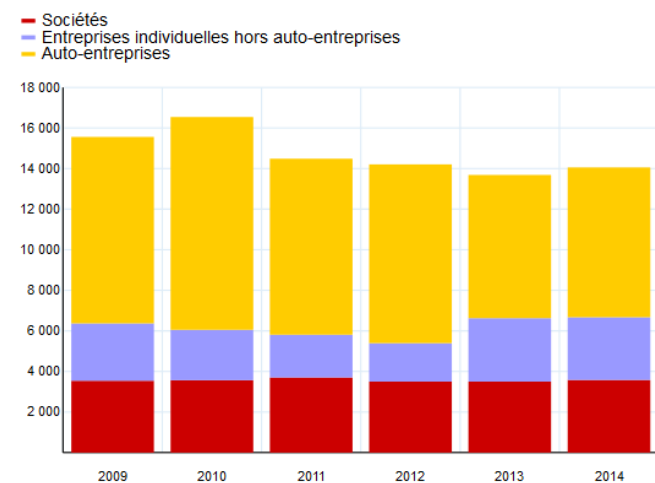
Nombre de défaillances stable

Au cours de l'année 2014, en Lorraine, 1 950 entreprises ont été placées en redressement ou en liquidation judiciaire. Le nombre des défaillances est stable par rapport à 2013, tout comme en France métropolitaine.

Trois départements lorrains enregistrent une hausse des défaillances : + 15 % dans la Meuse, + 4 % en Meurthe-et-Moselle et + 1 % dans les Vosges.

Au contraire, le nombre des défaillances diminue de près de 6 % en Moselle. Cette évolution est toutefois susceptible d'être revue à la hausse car certaines défaillances du quatrième trimestre ne sont pas encore comptabilisées pour ce département.

1 Créations d'entreprises en Lorraine



Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

3 Créations d'entreprises par département

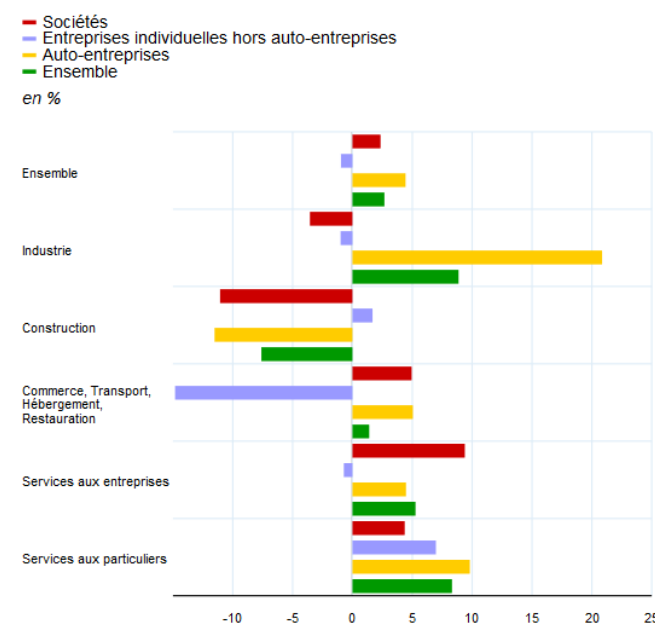
	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2014/2013 (%)	Évolution 2014/2013 (%)	Évolution 2014/2013 (%)	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (%)
Meurthe-et-Moselle	+ 8,7	+ 7,5	+ 7,6	4 487	+ 7,9
Meuse	+ 17,3	- 12,1	+ 4,3	913	+ 2,5
Moselle	+ 0,2	- 6,8	+ 2,5	6 366	0,0
Vosges	- 6,1	+ 2,1	+ 3,9	2 288	+ 0,8
Lorraine	+ 2,3	- 1,0	+ 4,4	14 054	+ 2,7
France métropolitaine	+ 4,4	- 2,9	+ 3,5	534 454	+ 2,6

Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 en Lorraine

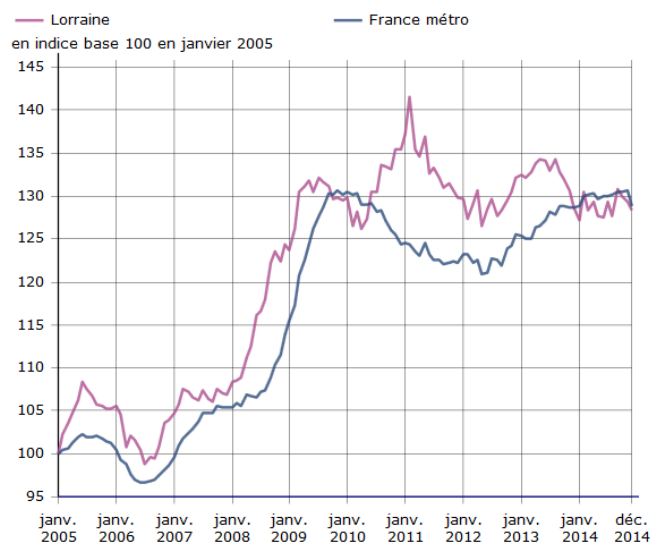


Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

4 Évolution des défaillances d'entreprises en Lorraine



Note : données brutes en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois. Données provisoires pour le 4^e trimestre 2014.

Source : Banque de France, Fiben (extraction au 15 mai 2015)

Commerce extérieur

Solde commercial lorrain, toujours positif, mais en fort recul

Le volume des échanges commerciaux lorrains s'élève à 31,4 milliards d'euros en 2014. La Lorraine représente 3,9 % des exportations et 3,0 % des importations françaises. Les flux d'exportation sont en baisse en 2014 dans la région, comme en 2013, tandis que le niveau des importations augmente, contrairement à l'année précédente. Le solde commercial lorrain, bien que positif (+ 1,9 milliard d'euros) est en fort recul (- 36 %). Les produits de la construction automobile, de la sidérurgie, de la fabrication d'équipements restent les principaux produits exportés par la Lorraine. L'Allemagne est le partenaire privilégié de la région.

Nathalie Lasserre, Direccte Lorraine

Solde commercial positif mais en recul

Avec 31,4 milliards d'euros d'échanges commerciaux en 2014, le commerce extérieur lorrain enregistre un solde excédentaire de 1,9 milliard d'euros. L'excédent s'élevait à 2,9 milliards d'euros en 2013 et 3,1 milliards en 2012. Le solde, bien que positif, est en forte régression annuelle (- 36,0 %) et inférieur de 40 % au niveau de 2009.

Les quatre départements contribuent à l'excédent commercial, la Moselle pour plus de la moitié (51 %), les Vosges pour 28 %, la Meuse pour 14 % et la Meurthe-et-Moselle pour 7 %.

Les trois principaux pays avec lesquels la Lorraine enregistre un solde excédentaire sont l'Espagne (580 millions d'euros d'excédent), le Royaume-Uni (485 millions) et le Luxembourg (361 millions). Ce classement varie quelque peu par rapport à l'année précédente (Royaume-Uni, Espagne, Allemagne). Le solde avec l'Allemagne est excédentaire en 2014 pour un montant de 31 millions d'euros).

La Lorraine achète beaucoup plus qu'elle ne vend à la République Tchèque (plus fort solde négatif - 504 millions d'euros), à la Chine (- 374 millions) et au Japon (-184 millions). Ces trois pays étaient déjà les plus déficitaires en 2013. Mais sur les dix principaux pays avec lesquels la région est déficitaire, la moitié sont différents de l'année précédente.

En 2014, en termes de solde commercial, la Lorraine se classe au quatrième rang des régions françaises, après Midi-Pyrénées, Champagne-Ardenne et Franche-Comté.

La Lorraine est notamment excédentaire sur les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier, les produits de la construction automobile et les produits de la culture et de l'élevage. À l'inverse, les trois soldes lorrains les plus

déficitaires concernent les machines et équipements d'usage général, les produits pétroliers raffinés et les meubles.

Des exportations en baisse

En 2014, les exportations lorraines atteignent un montant de 16,6 milliards d'euros, soit 4,7 % de moins qu'en 2013 (+ 0,1 % pour la France), une diminution qui perdure dans la région depuis trois années. Le niveau des exportations lorraines se situe toutefois au-dessus du niveau enregistré en 2009.

Avec 3,9 % du total des exportations nationales, la Lorraine est la 10^e région exportatrice, juste après les Pays de la Loire et devant la Picardie. La Moselle est le département lorrain qui pèse le plus dans le total des échanges lorrains, notamment dans les exportations (63,9 % du total des exportations lorraines). Viennent ensuite la Meurthe-et-Moselle (15,9 %), les Vosges (13,6 %) et enfin la Meuse (6,7 %).

Les produits de la construction automobile (12,8 %), de la sidérurgie et de la première transformation de l'acier (11,8 %), les machines et équipements d'usage général (10,7 %), les équipements pour automobiles (9,4 %), les produits de la chimie de base, matières plastiques et caoutchouc synthétique (5,1 %) représentent la moitié des exportations lorraines. Parmi ces produits, deux sont spécifiques de la Lorraine, les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier et les équipements pour automobiles. Les autres produits spécifiques sont les produits de fonderie, la pâte à papier, le papier-carton, et les machines agricoles et forestières (10,8 %).

En 2014, les pays de la zone euro sont destinataires de 68,1 % des exportations lorraines (82,1 % pour les pays de l'Union européenne, avec l'Allemagne en premier

client). L'Asie représente 4,8 % du total des exportations lorraines, l'Amérique 3,3 %, le Proche et Moyen-Orient 2,1 % et l'Afrique 2,0 %. Le commerce extérieur français est déficitaire avec la zone Asie et excédentaire avec les pays de l'Union européenne. À noter en 2014 l'entrée du Qatar parmi les principaux clients, au 25^e rang, (80 millions d'euros de produits lorrains, dont 83 % sont des produits de fonderie).

Parmi la grande variété de produits exportés en Allemagne en 2014, les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier, et les équipements pour automobiles sont les plus importants (en valeur). À destination de l'Espagne, la Lorraine exporte pour 54 % des produits et équipements automobiles. En Chine sont exportés essentiellement des produits de la construction automobile et sidérurgiques (61,0 % du total des exportations vers la Chine).

Des importations en augmentation

La Lorraine importe plus de produits (en valeur) en 2014 qu'en 2013 (+ 1,5 %). Cette évolution est négative au niveau national (- 1,3 %). Les importations atteignent en Lorraine 14,8 milliards d'euros en 2014, et participent à la diminution du solde commercial. Elles représentent 3,0 % des importations de la France. À l'instar des exportations, la majeure partie de ces importations sont réalisées par des entreprises établies en Moselle (65,5 %). Suivent la Meurthe-et-Moselle (16,9 %), les Vosges (11,8 %) et la Meuse (5,8 %).

En Lorraine, 16,1 % des importations concernent des machines et équipements d'usage général. Les produits de la construction automobile représentent 9,8 % du total des importations, les

équipements pour automobiles 8,8 %, les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier 7,5 % et les produits chimiques de base, produits azotés, matière plastique et caoutchouc synthétique 6,0 %. Le total de ces cinq produits représente près de la moitié de l'ensemble des importations de la région.

Trois de ces produits sont spécifiques des importations de la Lorraine : machines et équipements d'usage général, équipements pour automobile, produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier.

Les autres produits spécifiques d'importation sont les déchets industriels et la pâte à papier, et le papier-carton.

Au total, 80,5 % des importations de la Lorraine proviennent des pays de l'UE (84,4 % en tenant compte des pays européens hors UE). Ce taux relatif à l'UE est de 58,1 % pour les importations françaises. Les produits en provenance d'Asie pèsent près de 10 % du total des produits importés en Lorraine versus 15,6 % en France.

L'Allemagne et la Belgique, pays frontaliers, sont les premiers fournisseurs de la Lorraine. La place de l'Allemagne est prépondérante (33,9 % des produits importés dans la région). Suivent l'Italie et l'Espagne, comme pour les exportations (30,3 %). La Chine est le 5^e fournisseur, le Japon le 12^e. Cinq pays parmi les quinze principaux fournisseurs de la Lorraine ne figurent pas dans les quinze principaux pays clients (Pays-Bas, Hongrie, Japon, Autriche et Suède).

1 Les échanges commerciaux de la Lorraine

	2011	2012	2013	2014
Exportations (millions d'euros)	18 098	17 867	17 443	16 624
Évolution annuelle (%)	13,0	-1,3	-2,4	-4,7
Importations (millions d'euros)	15 905	14 783	14 546	14 771
Évolution annuelle (%)	17,7	-7,1	-1,6	1,5
Solde (millions d'euros)	2 193	3 084	2 897	1 853
Évolution annuelle (%)	-12,4	40,6	-6,1	-36,0

Source : Douane, calculs Direccte Lorraine

2 Les principaux pays partenaires commerciaux de la Lorraine

Dix premiers excédents	Millions d'euros	Dix premiers déficits	Millions d'euros
Espagne	580	République tchèque	-504
Royaume-Uni	485	Chine	-374
Luxembourg	361	Japon	-184
Pays-Bas	308	Hongrie	-180
Belgique	290	Pologne	-118
Italie	285	Inde	-117
Turquie	262	Liechtenstein	-116
Suisse	232	Finlande	-57
Slovaquie	174	Autriche	-44
Roumanie	159	Danemark	-43

Source : Douane, calculs Direccte Lorraine

3 Principaux produits d'exportation

	Exportations (millions d'euros)	Évolution annuelle (%)	Part dans le total national (%)
Produits de la construction automobile	2 124	- 2,1	12,8
Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier	1 965	- 4,6	11,8
Machines et équipements d'usage général	1 782	- 6,3	10,7
Équipements pour automobiles	1 559	+ 2,8	9,4
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc	847	- 20,6	5,1
Produits de la culture et de l'élevage	693	- 18,4	4,2
Pâte à papier, papier et carton	669	- 6,2	4,0
Matériel électrique	582	+ 1,3	3,5
Produits laitiers et glaces	567	- 0,4	3,4
Produits en caoutchouc	500	- 12,2	3,0
Autres produits	5 335	- 11,4	32,1
Total	16 624	- 4,7	100,0

Source : Douane, calculs Direccte Lorraine

4 Principaux produits d'importation

	Exportations (millions d'euros)	Évolution annuelle (%)	Part dans le total national (%)
Machines et équipements d'usage général	2 374	6,3	16,1
Produits de la construction automobile	1 447	35,5	9,8
Équipements pour automobiles	1 303	5,0	8,8
Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier	1 111	-7,0	7,5
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc	887	-2,2	6,0
Matériel électrique	742	5,5	5,0
Coutellerie, outillage, quincaillerie et ouvrages divers en métaux	628	-0,3	4,3
Produits en plastique	436	-2,6	3,0
Pâte à papier, papier et carton	370	-8,0	2,5
Meubles	311	8,1	2,1
Produits chimiques divers	213	-2,5	1,4
Autres produits	2 727	-7,4	18,5
Total	14 771	1,5	100,0

Source : Douane, calculs Direccte Lorraine

Investissements et rentabilité

Évolution différenciée des marges d'exploitation des entreprises lorraines, et recul des investissements dans l'industrie

En 2014, les marges d'exploitation se maintiennent pour la majorité relative des entreprises industrielles lorraines. Elles progressent dans les services marchands, mais reculent dans la construction. Après une année 2013 mieux orientée, les dépenses d'investissement s'affaiblissent dans l'industrie, et continuent de se contracter dans la construction.

Olivier Debien, Directeur des affaires régionales, Banque de France Metz

Une rentabilité maîtrisée en 2014 dans l'industrie

Dans un contexte de stabilité de l'activité, les entités réussissent à maîtriser de nouveau leurs marges. En effet, moins d'un quart d'entre elles affichent une dégradation de leur taux de rentabilité.

Les appréciations neutres ou positives dominent dans l'essentiel des branches d'activité.

Le secteur des industries agricoles et alimentaires affiche des positions plus tranchées, puisqu'il présente la plus forte proportion d'entreprises déplorant un repli de leur rentabilité, comme de celles enregistrant une augmentation.

Les délais de paiement des clients restent stables pour près de 88 % des industriels interrogés.

En 2015, les marges confirmeraient leur stabilité dans l'industrie lorraine (59 % des opinions). Seules 13 % des entités interrogées anticipent une contraction.

La fabrication d'autres produits industriels (qui comprend des secteurs tels que la métallurgie, la plasturgie, la chimie, le travail du bois, le textile, la pharmacie, les produits minéraux) affiche la proportion la plus élevée de prévisions positives.

Une hausse de la rentabilité est globalement constatée dans les services marchands

Une assez large majorité de chefs d'entreprise des services marchands relève une augmentation des rentabilités

d'exploitation. Les opinions sont plus particulièrement positives chez les professionnels de l'ingénierie et des études techniques. À l'inverse, les opinions sont négatives dans l'information et la communication.

Parallèlement, une part dominante des entreprises fait état de prix de prestations stables ou en progrès, ainsi que de délais de paiement de ses clients stables ou en hausse.

Un maintien de la rentabilité est escompté pour 2015 dans les services marchands. Plus de 60 % des chefs d'entreprise interrogés tablent en effet sur une stabilité des performances d'exploitation, et seulement 16 % d'entre eux pensent qu'elles diminueront.

Dans l'ensemble du secteur de la construction, la rentabilité apparaît en recul

Dans un contexte d'activité en retrait, les opinions des dirigeants portant sur la rentabilité sont très majoritairement négatives. La situation apparaît la plus difficile dans les travaux publics. Seul le secteur du gros œuvre du bâtiment voit son solde d'opinion presque s'équilibrer entre la stabilité et la baisse.

En 2015, les rentabilités seraient dans l'ensemble maintenues. Néanmoins, les anticipations de régression excèdent nettement les prévisions d'augmentation. En particulier, les opinions négatives restent de mise pour plus de la moitié des professionnels des travaux publics.

Dépenses d'investissement : recul généralisé

Après un redressement en 2013, les flux d'investissement se réduisent dans l'industrie. Les budgets consacrés aux investissements s'avèrent en effet en contraction, de l'ordre de 13 %. Cette évolution est liée à des dépenses d'équipement défavorablement orientées dans toutes les branches, hormis les industries agricoles et alimentaires.

Les dépenses en recherche et développement continuent de décliner.

En 2015, les flux d'investissement devraient enregistrer un nouveau recul, bien que plus modéré, concernant les dépenses en biens d'équipement. Ces dernières devraient même progresser chez les fabricants d'équipements électriques et électroniques et d'autres machines, ainsi que dans le secteur des autres produits industriels.

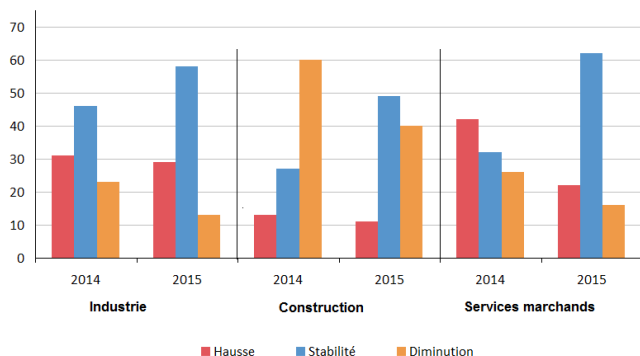
Dans la construction, les investissements continuent de manquer de dynamisme.

Pour 2015, leur recul devrait nettement s'accroître, dans un contexte de prévisions d'activité extrêmement réservé.

Cette analyse de la rentabilité et de l'investissement repose sur une enquête menée au début de l'année 2015 auprès d'un échantillon représentatif composé de 871 entreprises ou établissements lorrains appartenant à l'industrie, aux services marchands et à la construction, totalisant plus de 96 000 salariés.

1 Rentabilité d'exploitation

Évolution de la rentabilité (solde d'opinions en %)



Source : Banque de France - Les entreprises en Lorraine - Bilan 2014 et perspectives 2015

Pour en savoir plus :

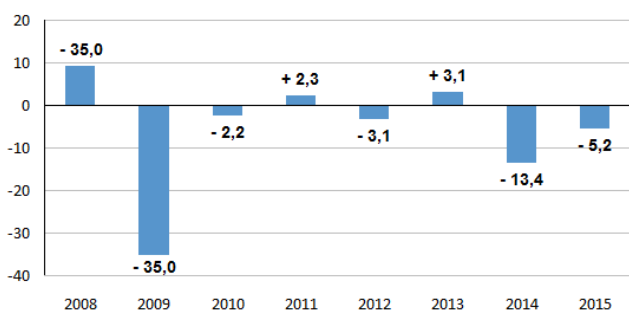
Pour connaître l'évolution et les perspectives d'activité des différents secteurs de l'industrie et des services et les résultats complets de l'enquête annuelle

"Les entreprises en Lorraine - Bilan 2014 et perspectives 2015"

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/lorraine.html>

2 Investissements dans l'industrie

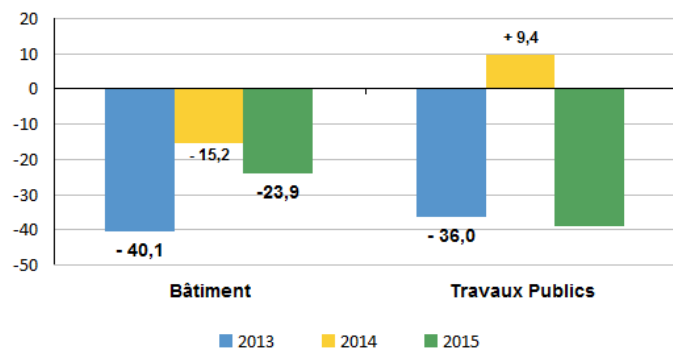
Variation des investissements (en %)



Source : Banque de France - Les entreprises en Lorraine - Bilan 2014 et perspectives 2015

3 Investissements dans le bâtiment et les travaux publics

Variation des investissements (en %)



Source : Banque de France - Les entreprises en Lorraine - Bilan 2014 et perspectives 2015

Agriculture

Une campagne agricole proche de la normale

La campagne agricole 2013-2014 présente des résultats paradoxaux. Sans être exceptionnelle, la météo a permis de réaliser des récoltes, de bon niveau en Lorraine, tant en qualité qu'en quantité. Les productions animales, la production laitière en particulier, ont suivi la même trajectoire. Cependant, malgré ces bons résultats, l'évolution du revenu s'avère moins favorable. En effet, les prix des céréales et des oléagineux enregistrent des baisses de 4 % à 6 %. Il en va de même pour le prix de la viande. Seul le prix du lait, qui atteint un record, permet de limiter la baisse du revenu moyen des exploitations laitières lorraines.

Pierre Bruyas, Sandrine Zorn, Draaf Lorraine

En Lorraine, même si les pluies d'automne ont perturbé les semis de blé tendre d'hiver, la campagne agricole 2013-2014 a moins subi les aléas climatiques que les deux précédentes. Les superficies en blé tendre, qui avaient atteint un niveau historique (258 000 hectares) en 2013, ont reculé de 12 % par rapport à la moyenne décennale. Avec un rendement de 68 quintaux par hectare, proche de la moyenne décennale, la récolte est en recul de 21 % par rapport à 2013. Cette récolte, moyenne en quantité, présente un excellent niveau qualitatif, meilleur qu'au niveau national permettant une commercialisation d'une grande partie de la récolte en blé meunier.

Deuxième céréale emblématique de la Lorraine, l'orge a connu des destins différents selon qu'il est d'hiver ou de printemps. L'orge d'hiver a retrouvé son niveau proche de la moyenne décennale tant en superficie qu'en rendement. Ainsi, la production retrouve un niveau moyen de 670 000 tonnes, avec une qualité correcte, permettant ainsi une commercialisation importante en orge de brasserie. La météo a été moins favorable aux orges de printemps. Récoltés tardivement après un cycle de végétation perturbé, la qualité n'a pas été au rendez-vous. Les tonnages récoltés sont à 40 % au-dessus de la moyenne décennale grâce à une forte progression des assolements.

Autre culture emblématique de la Lorraine, la production de colza retrouve le niveau de ses bonnes années. En termes de rendements pour le colza, l'année 2014 figurera dans le top 3 de la décennie 2004-2014.

Le rebond de la production laitière

Au cours de l'année 2014, les livraisons laitières ont fortement progressé (+ 8,5 %). Dans la perspective de l'abandon des quotas laitiers, qui règlementent la production laitière depuis trente ans, les éleveurs lorrains avaient augmenté leurs effectifs de vaches laitières en 2013.

Ce mouvement a été moins important au cours de l'année 2014. La production d'animaux finis est toujours en recul, en raison d'une moindre décapitalisation.

Les prix des productions en 2014

En 2014, la conjoncture a été marquée par une baisse sensible des prix des productions agricoles. L'abondance des récoltes au niveau mondial a renfloué les stocks et par conséquent, a pesé sur les marchés des céréales et des oléagineux. La campagne de commercialisation 2014-2015 se révèle être la plus mauvaise depuis celle catastrophique de 2009-2010. Au plus fort de sa valeur, en novembre 2012, le blé se vendait 275 euros la tonne. En fin d'année 2014, il cotait 191 euros.

Cette volatilité rend déterminants les choix de commercialisation que fait l'exploitant, selon qu'il va vendre sa production, immédiatement ou en différé, sur les marchés physiques ou à terme. De l'optimisation de la vente de sa production dépend le résultat de son exploitation et par conséquent son revenu.

De janvier à décembre 2014, le blé a chuté de 4 % (après - 26 % sur la même période 2013), le colza de 6 % (- 20 % en 2013), le maïs de 17 % (- 23 % en 2013).

Globalement en baisse sur l'année 2014, les cours des céréales et des oléagineux sont repartis à la hausse au quatrième trimestre. Le contexte international et la baisse de l'euro par rapport au dollar permettent de soutenir le marché européen et favorisent les exportations.

Le prix moyen du lait a atteint un record, à 380 euros pour 1 000 litres (+ 6 % par rapport à l'année précédente. Cependant, la tendance est marquée à la baisse durant le quatrième trimestre.

Malgré des abattages de bovins en retrait, les cours de la viande baissent, pour toutes les catégories de gros bovins. Les prix moyens annuels sont inférieurs à leurs niveaux de 2013 : - 8 % pour les vaches de

race à viande, - 10 % pour les vaches de race laitière.

Les prix des moyens de production en 2014

L'indice général des moyens de production, qui mesure l'évolution du prix des intrants nécessaires à la production agricole, est de 111,1 en Lorraine (base 100 en 2010), en recul de 1,7 % par rapport à l'année précédente. De la fin 2009 à début 2013, cet indice a suivi une tendance ascendante plus ou moins marquée, en gagnant presque 20 %. Depuis février 2013, la progression a été enrayée et l'indice a régressé (- 5,5 %), essentiellement sous l'effet combiné du moindre poids de l'alimentation animale d'une part, conséquence de la baisse des cours des productions végétales, et du prix de l'énergie d'autre part.

De janvier à décembre, le prix de l'énergie a baissé de 16 %, avec une chute très accentuée au deuxième semestre, mouvement qui se poursuit début 2015.

L'indice de l'alimentation animale a poursuivi sa diminution, en perdant 7 %, à l'inverse de l'indice engrais qui progresse de 4 %.

Ces charges d'intrants équivalraient à 45 % de la valeur de la production 2014, selon le compte simplifié prévisionnel lorrain. Durant les années où la conjoncture est plus favorable, leur impact est plus modéré, comme par exemple en 2011, où elles ne représentaient que 38 % de la valeur de la production.

Les tendances du revenu en 2014

Dans ce contexte, le compte prévisionnel prévoit, au niveau national, un résultat courant avant impôt de 24 400 euros toutes exploitations confondues, soit une baisse de 5 % par rapport à 2013. La tendance observée au niveau national devrait être plus accentuée au niveau lorrain.

En effet, les céréales et les oléagineux pouvant représenter 30 % à 40 % de la valeur de sa production selon les années, la ferme lorraine est fortement impactée.

Ainsi, les exploitations de grandes cultures voient pour la deuxième année consécutive leur revenu se replier. Si le recul des prix de l'énergie a permis de contenir la hausse des coûts de production, les cours des céréales entraînent le revenu à la baisse, revenu dépendant pour l'essentiel de la valeur de la production.

Les exploitations polyculture-élevage suivent également cette tendance. Cependant, l'atelier d'élevage permet de soutenir la valeur de la production, donc de limiter la perte de revenu.

Seules les exploitations spécialisées en élevage bovin, laitier ou allaitant, devraient voir leur revenu progresser, bénéficiant du moindre coût de l'alimentation animale et des cours favorables du lait et de la viande.

Les aides et la réforme

Toutes aides confondues, une exploitation lorraine a perçu en moyenne 47 000 euros en 2014. Les subventions pourraient représenter 143 % du résultat courant avant impôt, contre 74 % en 2011, variation essentiellement due à la variabilité de la production.

2014 a été une année de transition avant pleine application de la réforme de la PAC. Néanmoins, l'aide à l'hectare, découplée de toute production et basée sur le droit à paiement unique (DPU), a subi une baisse de 8 %.

En 2015 se mettent en place le principe de convergence, qui vise à atténuer les inégalités de l'aide directe à l'hectare, et la surprime dévolue aux 52 premiers hectares de l'exploitation, destinée à favoriser les petites structures. Ces grands principes de la réforme se traduiront par une perte de 37 % de l'aide découplée pour la région. Cette perte sera globalement compensée, puisque d'autres mesures lui seront favorables : des aides ciblées sur les productions bovines et des crédits supplémentaires orientés vers le maintien de la production dans les zones de handicap naturel. À terme, c'est une enveloppe de 311 millions qui participera au soutien des revenus en 2019 dans la région. Ce rééquilibrage se traduira finalement par une diminution de 1,4 % des crédits de la PAC par rapport à 2013.

La diversité des structures et des productions au sein de la région fait que l'impact de la réforme est contrasté au niveau des quatre départements lorrains. La Meuse et la Meurthe-et-Moselle sont contributeurs nets de cette redistribution des crédits, alors que les Vosges, dont les structures plus modestes répondent bien aux objectifs de la réforme, sont bénéficiaires. Pour la Moselle, l'enveloppe est relativement stable.

Retour sur les résultats définitifs de 2013

En 2013, le résultat courant avant impôt par unité de travail non salarié, indicateur communément utilisé pour traduire le revenu des exploitants agricoles, s'est établi à 21 900 euros en Lorraine, toutes orientations confondues. La moyenne des trois bonnes années précédentes (2010 à 2012) étant de 37 100 euros, ce résultat accuse donc une baisse de 41 %, beaucoup plus marquée qu'au niveau national (- 24 %).

Ce sont les exploitations de grandes cultures qui ont vu leur revenu chuter le plus drastiquement (- 58 %), après avoir connu trois campagnes d'embellie sur les marchés des céréales et des oléagineux.

La baisse est également marquée, mais moins accentuée dans les exploitations de polyculture-élevage, la diversification des productions permettant d'atténuer l'amplitude des variations. Enfin, les exploitations d'élevage, malgré un prix du lait

particulièrement élevé, et des cours de la viande de bonne tenue, accusent également un repli, faisant face à une progression marquée des charges consacrées aux intrants.

La dispersion des revenus observée depuis quelques années, est limitée en 2013. La conjoncture moins favorable des marchés des productions végétales entraîne un resserrement des revenus autour de la moyenne.

Un résultat par unité de travail non salarié en baisse

en milliers d'euros courants

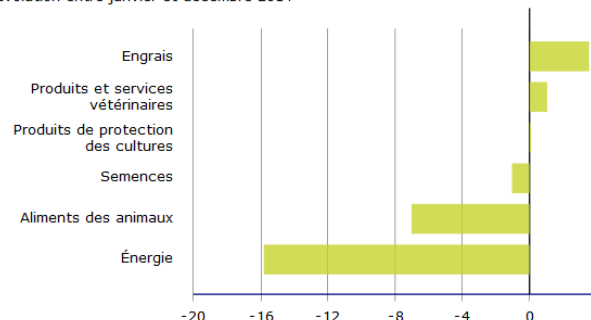
	Résultat courant avant impôt par actif non salarié				Évolution 2013 / moyenne triennale 2012 (en %)
	2010	2011	2012	2013	
Grandes cultures	49,0	57,2	54,4	22,3	- 58
Exploitations laitières	29,2	33,3	25,2	20,1	- 31
Exploitations de polyculture-élevage	35,7	46,1	39,5	21,0	- 48
Ensemble des exploitations lorraines	33,9	40,5	36,9	21,9	- 41
Ensemble des exploitations françaises	30,9	34,5	35,5	25,5	- 24

Source : Agreste, Réseau d'information comptable agricole (Rica)

Indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa)

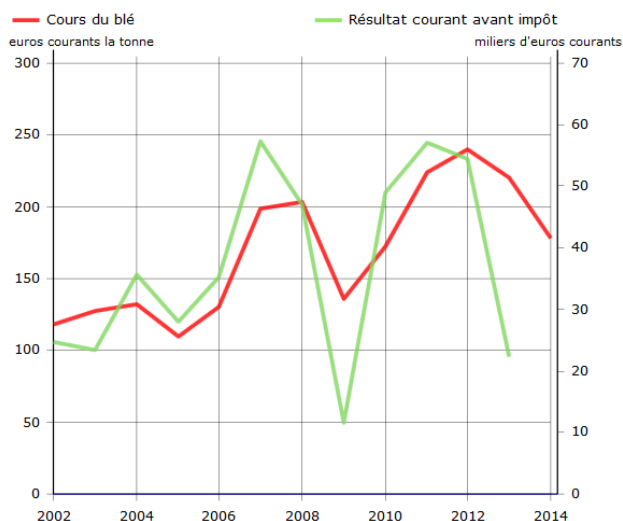
(en %)

Évolution entre janvier et décembre 2014



Source : Insee, Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'agriculture

Cours du blé et revenu des exploitations de grandes cultures



Source : Le Petit Meunier

Industrie

Une année encore difficile pour l'industrie lorraine

En 2014, la conjoncture reste dégradée dans le secteur de l'industrie en Lorraine. L'emploi baisse encore nettement (- 2,0 %, soit environ 2 450 suppressions nettes d'emplois), dans le prolongement des années passées. La Lorraine fait partie des régions françaises les plus touchées. Selon les entrepreneurs interrogés par la Banque de France, l'année 2014 a été marquée par une nette dégradation du climat des affaires dans l'industrie lorraine en milieu d'année, alors qu'il est resté stable au niveau national. En outre, les exportations lorraines sont en baisse par rapport à 2013, et ne viennent pas soutenir l'activité industrielle.

Dorothée Ast, Insee Lorraine

En 2014, la conjoncture est toujours difficile pour l'industrie lorraine. L'emploi industriel poursuit sa baisse (- 2,0 %), et la Lorraine se situe ainsi parmi les régions les plus touchées, juste après la Champagne-Ardenne (- 2,1 %) et la Franche-Comté (- 2,8 %). Sur l'ensemble de la France métropolitaine, l'emploi industriel diminue moins fortement (- 1,2 %).

L'emploi industriel continue de baisser

En 2014, environ 2 450 emplois sont supprimés dans l'industrie lorraine, soit un repli de 2,0 %. Ce recul est toutefois moins marqué qu'en 2013 (- 3,7 %), mais un peu plus qu'en 2012 ou en 2011.

L'emploi dans l'industrie diminue dans l'ensemble des départements lorrains. La baisse est particulièrement nette en Meurthe-et-Moselle et dans la Meuse (- 2,6 % dans les deux départements). Elle est un peu moins forte dans les Vosges (- 2,1 %). Le département vosgien avait toutefois été touché très durement en 2013 (- 6,3 %), et le décrochage par rapport aux autres départements lorrains reste marqué. En Moselle, l'emploi industriel diminue moins sensiblement que dans les trois autres départements (- 0,7 %).

L'année 2014 est encore marquée par des fermetures d'usines, qui ont pour conséquence des destructions d'emplois. Par exemple, l'entreprise vosgienne de tissage K. Industries a été placée en liquidation judiciaire en fin d'année, entraînant la suppression de 43 emplois.

Baisse de l'emploi dans tous les sous-secteurs de l'industrie

Le recul de l'emploi concerne tous les secteurs de l'industrie dans la région. L'emploi diminue particulièrement dans le secteur de la fabrication de matériels de transport (- 2,7 %, soit environ 380 suppressions nettes d'emplois), après une très nette baisse en 2013 (- 6,5 %).

Dans les autres branches industrielles, on dénombre près de 1 600 suppressions d'emplois (- 2,5 %). Ce secteur regroupe notamment la métallurgie, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, le travail du bois, le papier et l'imprimerie, le textile. Dans ce secteur, l'année a été marquée notamment par la suppression de 164 emplois à l'usine Sodetal de Tronville-en-Barrois dans la Meuse, spécialisée dans le fil d'acier. L'usine, placée en redressement judiciaire en décembre 2013, a été reprise par le groupe AWT Russia, mais 164 emplois n'ont pas été maintenus.

L'emploi diminue aussi nettement dans les biens d'équipement (- 1,9 %, soit près de 250 destructions nettes d'emplois).

Dans l'industrie agro-alimentaire et dans le secteur de l'énergie, l'eau, les déchets, la cokéfaction et le raffinage, l'emploi baisse en Lorraine (- 0,8 % et - 0,7 % respectivement), alors qu'il progresse au niveau national.

Une forte dégradation du climat des affaires en milieu d'année

D'après les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France, le climat des affaires dans l'industrie manufacturière se dégrade nettement en milieu d'année 2014, après une franche amélioration au second semestre 2013. L'indicateur est plutôt stable en début d'année, puis il perd dix points entre avril et août, alors qu'il reste inchangé sur l'ensemble de la France métropolitaine. Il repart à la hausse en fin d'année, et s'établit à 92 en décembre, encore nettement en deçà du niveau national. Il s'améliore début 2015, signe que la conjoncture pourrait être plus favorable à la suite.

Les carnets de commande sont jugés un peu justes par les entrepreneurs lorrains. Le taux d'utilisation des capacités de production augmente quelque peu en fin d'année, mais il reste en deçà de sa

moyenne de longue période. Il s'établit à 76 % en décembre 2014.

En 2014, les exportations lorraines ne sont pas très favorables à l'activité dans l'industrie. Elles sont en retrait par rapport à 2013, notamment du fait d'une baisse des exportations à destination de l'Allemagne. Si les exportations de matériels de transport sont en hausse par rapport à 2013 (+ 3,1 %), les exportations d'autres produits industriels, et notamment de produits sidérurgiques et de produits en caoutchouc, sont en nette baisse (- 5,9 %).

Un fort recul de l'emploi industriel en l'espace de quelques années

Au cours des dernières années, la Lorraine a été particulièrement concernée par le recul de l'emploi industriel, et notamment depuis la crise de 2008. Entre 2008 et 2014, l'emploi industriel baisse de près de 20 %, soit pas loin de 30 000 emplois détruits. Le département des Vosges est le plus rudement touché. L'emploi salarié vosgien dans l'industrie chute de 27 % en sept ans, la plus forte baisse de tous les départements de France métropolitaine. L'emploi recule aussi de façon sensible en Meurthe-et-Moselle (- 19 %) et en Moselle (- 17 %), et un peu moins fortement dans la Meuse (- 14 %).

La valeur ajoutée peine à se redresser

La valeur ajoutée dans le secteur de l'industrie diminue encore en Lorraine en 2013 (- 0,6 %), alors qu'elle progresse au niveau national (+ 0,8 %). Le décrochage de la Lorraine continue ainsi de s'accroître. Au niveau national, la valeur ajoutée a retrouvé son niveau d'avant la crise de 2008, alors que ce n'est toujours pas le cas en Lorraine.

La baisse de la valeur ajoutée dans l'industrie en Lorraine est toutefois moins forte en 2013 qu'en 2012 (- 2,8 %).

1 Emploi salarié dans l'industrie par secteur

	2014 T4 (en milliers)		Évolution annuelle (en %)		Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (en %) ⁽¹⁾	
	Lorraine	Lorraine	France métropolitaine	Lorraine	France métropolitaine	
Industrie agro-alimentaire	17,5	- 0,8	+ 0,1	- 1,5	- 0,4	
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	14,3	- 0,7	+ 1,0	- 0,8	+ 0,2	
Biens d'équipement	12,5	- 1,9	- 1,4	- 2,8	- 2,8	
Matériels de transport	13,9	- 2,7	- 2,7	- 4,0	- 2,0	
Autres branches industrielles	61,3	- 2,5	- 1,7	- 4,3	- 2,9	
Industrie	119,5	- 2,0	- 1,2	- 3,3	- 2,0	

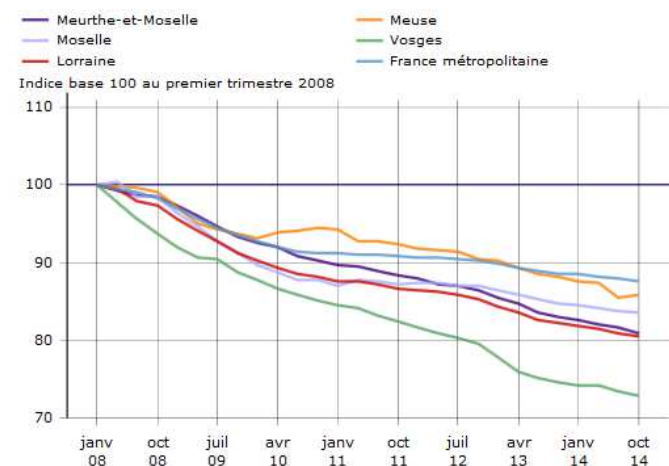
Note : données CVS.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié dans le secteur de l'industrie en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi

2 Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie

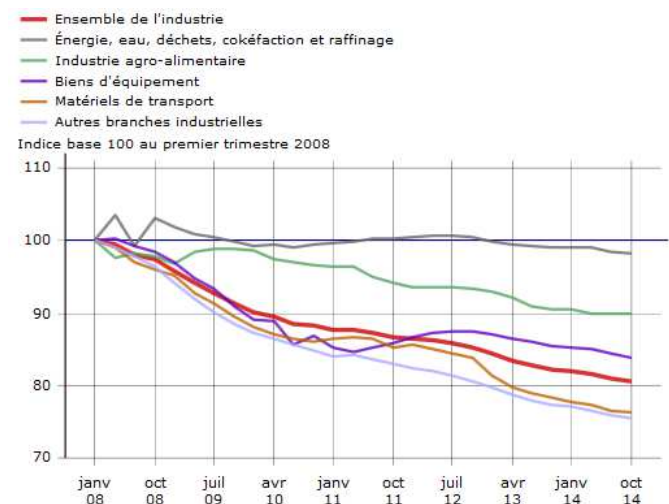


Note : données CVS.

Champ : emploi salarié dans le secteur de l'industrie en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi

3 Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie lorraine par secteur

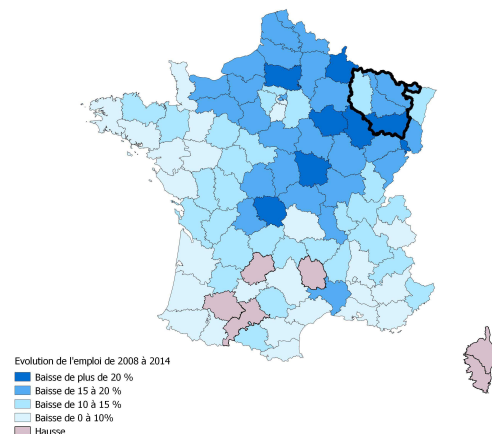


Note : données CVS.

Champ : emploi salarié dans le secteur de l'industrie en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi

4 Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie par département entre 2008 et 2014

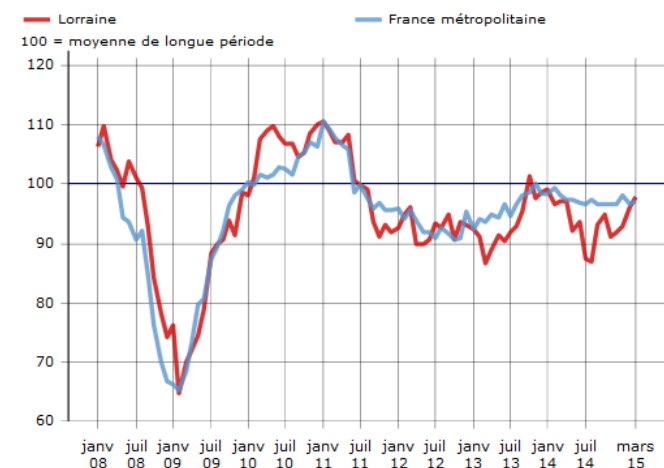


Note : données CVS.

Champ : emploi salarié dans le secteur de l'industrie en fin de trimestre.

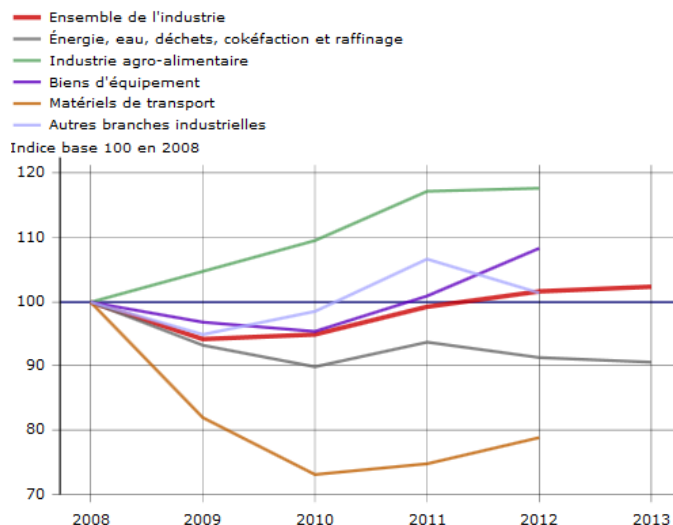
Source : Insee, estimations d'emploi

5 Climat des affaires dans l'industrie manufacturière



Source : Banque de France

6 Évolution de la valeur ajoutée dans l'industrie lorraine



Note : les données 2013 sont provisoires, les données 2012 sont semi-définitives et les données 2011 sont quasi-définitives.

Source : Insee, comptes régionaux base 2010

Construction

Chute de la construction neuve en 2014

En Lorraine, 8 300 logements ont été mis en chantier en 2014, soit une baisse de 18 % par rapport à 2013. La Meurthe-et-Moselle est le département lorrain qui résiste le mieux, avec une baisse contenue à 6 %, grâce à une petite progression dans la construction de logements collectifs. Le nombre d'autorisations de construire, indiquant l'activité à venir, est en baisse de 11 % pour les logements, et de 24 % pour les locaux professionnels. Le marché du logement neuf se contracte encore, atteignant son plus bas niveau depuis 1997. Le secteur du bâtiment demeure sinistré.

Bruno Desjardins, Dreal Lorraine

La baisse de la construction neuve de logements est forte en Lorraine. Depuis la chute de 2009, le marché de la construction neuve se maintenait autour de 10 000 logements par an. En 2014, à partir des déclarations enregistrées, et selon une nouvelle méthode mise en place, on estime le nombre d'ouvertures de chantiers à 8 300 en Lorraine en 2014, soit un niveau en diminution de 18,7 % par rapport à 2013. Le creux de 9 800 mises en chantier atteint lors de la crise immobilière de 2009 est dépassé.

La baisse de la construction neuve de logements est généralisée. En moyenne, en France métropolitaine, les mises en chantier chutent de 10,5 % comparées à l'année précédente, soit une baisse moins forte qu'en Lorraine. Seule l'Alsace enregistre une évolution positive.

Le logement collectif résiste en Meurthe-et-Moselle

La baisse des mises en chantier en 2014 touche principalement les logements individuels groupés (lotissements), qui chutent de 37 % par rapport à 2013, et les maisons individuelles en baisse de 21 %. La construction de logements collectifs ne diminue que de 13 % globalement en Lorraine, avec 4 650 logements commencés. La Meurthe-et-Moselle est le département où le nombre de mises en chantier diminue le moins (- 6 %), avec même une petite progression de 4 % de la construction de logements collectifs.

Permis de construire encore en baisse

Les projets de construction, indiquant l'activité à venir, sont encore en baisse (- 10,7 % par rapport à l'année antérieure) soit 8 900 permis de construire accordés, niveau le plus bas enregistré depuis les années quatre-vingt-dix. Le recul concerne tous les départements lorrains, à l'exception de la Meurthe-et-Moselle en ce qui concerne les logements collectifs, avec des autorisations qui progressent de 8 %

par rapport à l'année 2013, seul petit signal positif de reprise locale.

France entière, la baisse des permis de construire est à peine plus limitée (- 10,5 %). Quelques régions enregistrent des évolutions positives comme l'Île-de-France et l'Alsace.

La part des logements collectifs dans les permis de construire est de 48 % en Lorraine, et de 58 % France entière.

Surfaces de locaux professionnels en baisse

La construction de locaux non résidentiels baisse également fortement en 2014. Les superficies commencées diminuent de 15 % en Lorraine, les superficies autorisées chutent de 24 %.

Dans la région, 881 000 m² de locaux ont été autorisés, soit 2,7 % du total France. Les secteurs de l'agriculture et des services d'intérêt collectif représentent les plus fortes superficies.

Tous les secteurs d'activité enregistrent des baisses, à l'exception des bureaux dont la superficie autorisée progresse de 32 %. Avec 117 000 m² de construction autorisée, les bureaux dépassent désormais l'industrie ou les entrepôts, traditionnellement importants en Lorraine.

Recul des ventes de logements neufs

Dans le prolongement de l'année 2013, le marché immobilier neuf s'ajuste à la baisse en 2014 en Lorraine. Les ventes d'appartements neufs diminuent de 10,8 % en moyenne, soit une baisse nettement plus forte qu'au niveau national (- 2,4 %). Cette baisse touche plus particulièrement la Moselle (- 21 %) et les Vosges (- 45 %). L'impact sur le département des Vosges est toutefois moins important, le volume des ventes y étant moindre (moins de 5 % des ventes de Lorraine pour 2014). Seul le département de la Meurthe-et-Moselle voit ses ventes augmenter pour la deuxième année consécutive (+ 25 %).

L'offre d'appartements en Lorraine enregistre une forte baisse (- 42 %). Les promoteurs ont pris acte de la baisse des ventes. Le stock de logements disponibles diminue de 3,4 %, mais demeure à un niveau élevé. Les prix moyens restent stables (- 0,4 % en Lorraine, comme au niveau national). Les ventes de pavillons individuels neufs sont également en forte baisse par rapport à 2013 (- 20,8 %), avec des prix contenus (- 1 %). Au total, 1 063 logements ont été vendus en Lorraine, soit le chiffre le plus bas depuis 1997, une année moyenne sur la période correspondant à 1 800 ventes.

La base de données Sit@del2

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques. Les statistiques relatives à la construction de logements évoluent. Une nouvelle méthode visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle estimée est dorénavant utilisée. Cette nouvelle méthode améliore le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2 en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte. Les données historiques ont ainsi été réévaluées. La comparaison avec les publications précédentes n'est donc plus pertinente.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

1 Logements commencés par département

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (%)	Évolution moyenne annuelle 2013/2018 ⁽¹⁾ (%)
Meurthe-et-Moselle	2 500	-6,3	-1,0
Meuse	300	-34	-8,4
Moselle	4 500	-20,2	-1,9
Vosges	1 000	-30,1	-4,9
Lorraine	8 300	-18,7	-2,2
France métropolitaine	358 900	-10,5	+0,1

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (%)	Évolution moyenne annuelle 2013/2018 ⁽¹⁾ (%)
Meurthe-et-Moselle	2 800	+10,1	-9,6
Meuse	300	-26,5	-15,0
Moselle	4 950	-10,4	-5,1
Vosges	850	-43,3	-9,0
Lorraine	8 900	-10,7	-7,5
France métropolitaine	375 400	-10,5	-2,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015

3 Évolution de la construction de logements

— Logements autorisés - Lorraine
 - - Logements commencés - Lorraine
 — Logements autorisés - France métropolitaine
 - - Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels et collectifs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015

4 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Lorraine			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2014 (milliers de m ²)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 ⁽¹⁾	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 ⁽¹⁾
Artisanat	32	-9,0	+63,9	5,2	+42,1
Bureaux	117	32,0	-4,9	-22,3	-1,5
Commerce	89	-45,7	5,8	-14,1	+0,6
Entrepôt	110	-29,4	-5,8	8,3	-6,6
Exploitation agricole ou forestière	272	-31,2	-5,3	-13,5	-2,0
Hébergement hôtelier	15	-29,6	+18,7	-16,1	+3,5
Industrie	81	-22,2	-10,2	-2,0	-14,9
Service public ou d'intérêt collectif	164	-18,6	4,7	-19,7	-0,9
Ensemble	881	-24,5	-2,4	-11,5	-3,1

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015

5 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Lorraine			France métropolitaine		
	En 2014 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 ⁽²⁾	En 2014 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 ⁽²⁾
Maisons neuves						
Nombre de ventes ⁽¹⁾	171	-20,8	+10,0	7 263	-17,6	-3,9
Prix moyen par maison	186 424	-1,0	-1,5	252 614	+2,0	-0,2
Appartements neufs						
Nombre de ventes ⁽¹⁾	892	-10,8	-3,2	78 558	-2,4	+3,5
Prix moyen au m ²	2 678	-0,4	+2,6	3 862	-0,4	+3,0

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) : taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

nd : données non disponibles.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN

Transport

Bilan morose dans les transports en Lorraine

En Lorraine, le bilan d'activité de l'année 2014 pour le domaine des transports s'avère plutôt morose. Les trois indicateurs suivis, à savoir l'activité du transport routier de marchandises, les immatriculations de véhicules neufs et la fréquentation des aéroports, dévoilent des résultats négatifs ou stagnants.

Renaud Bayle, Dreal Lorraine

Baisse d'activité dans le transport routier de marchandises

En Lorraine, les flux de transports routiers de marchandises, hors échanges internationaux, ont atteint 9 939 millions de tonnes-kilomètres transportés en 2014, soit une diminution de 6,8 % par rapport à 2013.

Cette baisse s'explique par la contraction des flux entrants (- 6,2 % par rapport à 2013) et des flux sortants (- 13,6 %). Seuls les flux internes enregistrent une hausse (+ 6,9 %).

Ce résultat est par ailleurs conforme à la tendance d'évolution observée au niveau national (- 3,1 % entre 2013 et 2014 à l'échelle de la France métropolitaine).

Léger recul des immatriculations de véhicules neufs

En 2014, environ 71 400 immatriculations de véhicules neufs ont été enregistrées en Lorraine, soit une légère diminution (- 0,4 %) par rapport à 2013. La baisse se poursuit donc dans la continuité des résultats des années précédentes (- 17,5 % en 2012, puis - 6,5 % en 2013), mais en se réduisant.

De manière plus détaillée, les immatriculations se décomposent de la façon suivante : environ 58 500 pour les véhicules particuliers (- 0,5 % par rapport à 2013), 11 500 pour les véhicules utilitaires légers (+ 2,3 %), 1 200 pour les

véhicules industriels à moteur (-17,8 %), et enfin 200 pour les transports en commun (- 5,7 %).

À titre de comparaison, le nombre d'immatriculations de véhicules neufs est en légère hausse au niveau national (+ 0,3 % entre 2013 et 2014 pour la France métropolitaine). Les tendances d'évolution sont plutôt semblables pour les véhicules utilitaires légers et les véhicules industriels à moteur entre le niveau lorrain et le niveau national. À l'inverse, on observe une différence notable en ce qui concerne les véhicules particuliers, qui peut expliquer le résultat négatif de la Lorraine.

Stagnation du trafic aérien régional

La très grande majorité du trafic aérien régional s'effectue depuis l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine. Après une forte baisse observée au cours de l'année 2013 (- 12,4 % par rapport à 2012), le nombre de passagers dans les aéroports lorrains est resté quasiment stable (+ 0,1 %) en 2014, avec environ 249 000 voyageurs.

Cette stagnation masque en réalité des évolutions contrastées. Ainsi, les lignes nationales, qui représentent 42 % du trafic régional, subissent un recul (- 1,5 % par rapport à 2013). Au contraire, les lignes internationales, soit 56 % du trafic, enregistrent un résultat positif (+ 3,6 %). Ces lignes internationales relèvent principalement d'activités charters/vacances,

avec des destinations comme l'Algérie ou le Maroc, qui demeurent des destinations phares.

Sur plusieurs années, on observe une diminution relativement nette de la fréquentation des aéroports lorrains, à savoir une évolution annuelle moyenne de - 3,4 % entre 2008 et 2013. Ce résultat négatif peut sans doute être mis en lien avec l'aspect très concurrentiel du transport aérien, et avec la proximité géographique d'autres aéroports, notamment Sarrebruck mais surtout Luxembourg.

La situation en Lorraine semble par ailleurs toujours préoccupante, car elle ne correspond pas à la tendance observée au niveau national. En effet, à l'échelle de la France métropolitaine, le trafic aérien en nombre de passagers a progressé de 2,1 % entre 2013 et 2014, avec une évolution annuelle moyenne de 1,8 % entre 2008 et 2013.

Avertissement

Certains secteurs du transport (notamment le fluvial et le ferroviaire) n'étant pas suivis dans le cadre de ce bilan, ce dernier ne donne qu'un aperçu de l'activité du domaine et doit donc être regardé avec précaution.

1 Transports de marchandises par la route en Lorraine

	Millions de tonnes-kilomètres transportés 2014	Évolution moyenne annuelle 2013/2009 ⁽¹⁾ (%)
Entrées dans la région	3 854	+ 0,1
Sorties de la région	3 888	- 0,7
Intérieur de la région	2 197	+ 2,5

Note : données provisoires

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

2 Évolution du transport routier de marchandises en Lorraine

— Entrées dans la région
— Sorties de la région
— Intérieur de la région

en indice base 100 en 2009



Note : données 2014 provisoires

Champ : hors transport international

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

3 Passagers des aéroports

	Passagers 2014 (nombre)	Lorraine Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 ⁽¹⁾	France métropolitaine Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 ⁽¹⁾
Lignes nationales	105 143	-1,5	-3,7	-2,6	+ 1,3
Lignes internationales	139 526	+ 3,6	-1,2	+ 4,2	+ 2,1
Transit	4 051	-41,5	-21,4	-12,5	-9,9
Total	248 720	+ 0,1	-3,4	+ 2,1	+ 1,8
dont lignes à bas coût (low cost)	0			+ 12,6	+ 8,4
Part des lignes à bas coût (en %)	0	///	///	///	///

Note : données brutes

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

4 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

— Lorraine — France métropolitaine

en indice base 100 en 2006



Note : données brutes

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, Système d'Information décisionnel sur les immatriculations de véhicules

5 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Meurthe-et-Moselle	18 990	- 0,9	4 270	- 2,4	276	- 34,4	23 590	- 1,7
Meuse	4 086	- 3,6	876	+ 23,4	96	- 23,8	5 060	- 0,3
Moselle	26 126	+ 0,2	4 318	+ 2,6	555	- 11,5	31 073	+ 0,2
Vosges	9 294	- 0,3	1 987	+ 4,7	289	- 5,2	11 640	+ 0,5
Lorraine	58 496	- 0,5	11 451	+ 2,3	1 216	- 17,8	71 363	- 0,4
France métropolitaine	1 765 855	+ 0,5	370 130	+ 1,5	38 895	- 13,6	2 180 776	+ 0,3

Note : données brutes

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers

(3) : y compris immatriculations de transports en commun

Source : SOeS, SIDIV

Tourisme

Activité en berne dans les hôtels et les campings lorrains

En 2014, les hôteliers lorrains ont enregistré 3 674 000 nuitées, soit 4,6 % de moins qu'en 2013. La baisse touche particulièrement les établissements indépendants. Le département de la Meuse tire toutefois son épingle du jeu, grâce aux commémorations du Centenaire de la première guerre mondiale. Dans les campings, 834 000 nuitées ont été comptabilisées, soit un nombre inférieur de 5,5 % à celui de la saison 2013.

Brigitte Vienneaux, Insee Lorraine

En 2014, la fréquentation dans les hôtels et les campings lorrains s'est nettement dégradée par rapport à l'année précédente. Seul le département de la Meuse échappe à cette morosité. En effet, dans ce département, l'activité touristique s'est trouvée renforcée par les commémorations du Centenaire de la première guerre mondiale.

Fréquentation hôtelière en net repli

En Lorraine, les hôteliers ont enregistré 3 674 000 nuitées en 2014, soit 4,6 % de moins qu'en 2013. Dans l'ensemble de la France métropolitaine, la fréquentation est également en retrait, de façon moins marquée toutefois (- 1,4 %).

La baisse d'activité est essentiellement due à un fort recul de fréquentation (- 10 %) dans les établissements indépendants. Le taux d'occupation de ces hôtels, d'un peu moins de 46 % en moyenne sur l'année, diminue de près de deux points par rapport à 2013. Au contraire, l'hôtellerie de chaîne comptabilise en 2014 un nombre de nuitées légèrement supérieur à celui de l'année précédente (+ 0,8 %). Le taux d'occupation moyen dans les hôtels de chaîne atteint 58,4 %, avec des pics avoisinant 68 % en juin et en septembre.

En 2014, près de 2,9 millions de nuitées françaises ont été enregistrées dans les hôtels de la région. C'est 5 % de moins qu'en 2013, soit un manque à gagner de plus de 150 000 nuitées. Parmi les clients français, 34 % ont choisi de séjourner dans des hôtels de une ou deux étoiles, et 39 % dans des établissements de trois étoiles.

Quant aux clients étrangers, un peu plus nombreux qu'en 2013, ils ont encore écourté leurs séjours, dont la durée moyenne est en 2014 d'à peine un jour et demi. Au total, l'hôtellerie lorraine a enregistré 776 000 nuitées étrangères, soit 3,2 % de moins que l'année précédente.

Les touristes étrangers constituent plus de 20 % de la clientèle de la région. Les Européens constituent naturellement la grande majorité de la fréquentation hôtelière. Les Belges (164 000 nuitées) et les Allemands (148 000 nuitées) sont les plus nombreux. Suivent les ressortissants des Pays-Bas (122 000 nuitées) et du Royaume-Uni (99 000 nuitées).

La clientèle étrangère représente plus du tiers des séjours effectués dans les hôtels très haut de gamme (4 ou 5 étoiles). Environ 30 % des touristes suisses privilégient ces établissements de grand standing. Parmi les voyageurs venant de Chine ou du Japon, 37 % font le même choix.

Le Centenaire de la Grande Guerre au bénéfice des hôtels meusiens

En 2014, la Meuse est le seul département lorrain où la fréquentation hôtelière s'améliore (+ 1,7 %). Les commémorations du Centenaire de la guerre de 14-18, qui ont débuté au deuxième trimestre, ont notamment attiré des touristes étrangers plus nombreux qu'à l'accoutumée (15 % de nuitées de plus qu'en 2013).

À l'opposé, dans les Vosges, la baisse de fréquentation est particulièrement marquée (- 11,7 %). Le faible enneigement du début et de la fin de l'année 2014 explique en grande partie ces résultats. Toutefois, la neige tombée abondamment au premier trimestre 2015 laisse présager de meilleurs résultats pour le département des Vosges et ses stations de ski.

En Meurthe-et-Moselle, la fréquentation hôtelière recule également (- 5,3 %), de façon moins marquée. Dans ce département, l'hôtellerie indépendante est durement touchée (- 11,4 %). Dans les hôtels de chaîne, malgré une part importante de la clientèle d'affaires, l'activité est en léger repli (- 1,6 %) par rapport à 2013.

Les hôtels mosellans s'en sortent un peu mieux. La baisse de fréquentation y est plus limitée (- 1,0 %), grâce à des nuitées étrangères en nette hausse (+ 3,0 %). En 2014, près de 45 % des nuitées étrangères en Lorraine sont enregistrées en Moselle.

Moins de touristes étrangers dans les campings

Au cours de la saison estivale, entre mai et septembre 2014, près de 286 000 campeurs se sont arrêtés dans les campings lorrains, pour un total de 834 000 nuitées. La fréquentation des terrains de la région est en forte baisse (- 5,5 %) par rapport à l'année précédente. Le début de saison était prometteur, avec en mai et juin 28 % de nuitées de plus qu'aux mêmes mois de 2013. Le temps maussade de l'été a réduit à néant ces premiers résultats. Le nombre de nuitées dans les campings de la région a fortement diminué en juillet (- 14,1 %) et en août (- 15,5 %). Sur l'ensemble de la saison, la baisse de fréquentation est essentiellement due à un recul de la clientèle étrangère (- 9,7 %).

Le taux d'occupation des campings est de 23,5 % sur la saison, soit 1,3 point de moins qu'en 2013. En Lorraine, 10 % des emplacements sont locatifs. Dans ces emplacements, le taux d'occupation avoisine 43 %. Dans les emplacements nus, il est inférieur à 22 %. Les emplacements loués nus (y compris places pour camping-cars) accueillent 87 % des campeurs étrangers et 64 % des Français.

En 2014, les étrangers sont à l'origine de 55 % de la fréquentation totale des campings lorrains. Plus de la moitié d'entre eux viennent des Pays-Bas. Ils séjournent en moyenne 2,6 jours dans la région, avant de se diriger vers les régions plus au sud. Les Allemands (29 % des nuitées étrangères), les Belges (9 %) et les Britanniques (6 %) sont également bien représentés sur les terrains lorrains.

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 (%)
	2014 (milliers)	Évolution 2014/2013 (%)	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 ⁽¹⁾ (%)	par une clientèle étrangère
Meurthe-et-Moselle	1 022	- 5,3	+ 1,9	20,7
Meuse	245	+ 1,7	+ 3,5	17,6
Moselle	1 575	- 1,0	+ 1,1	22,0
Vosges	832	- 11,7	- 1,4	21,0
Lorraine	3 674	- 4,6	+ 0,8	21,1
France métropolitaine	198 509	- 1,4	+ 1,0	36,7

Note : données 2014 définitives, données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée

Source : Insee en partenariat avec la Direction générale des entreprises (DGE) et le comité régional du tourisme (CRT)

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2014 (%)	
	2014 (milliers)	Évolution 2014/2013 (%)	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 ⁽¹⁾ (%)	par une clientèle étrangère	sur les emplacements équipés
Meurthe-et-Moselle	82	- 0,3	+ 2,0	78,7	5,8
Meuse	77	+ 12,2	- 7,7	54,1	11,7
Moselle	175	- 8,6	- 2,5	60,6	21,7
Vosges	500	- 7,5	+ 1,7	49,6	28,0
Lorraine	834	- 5,5	- 0,1	55,2	23,0
France métropolitaine	109 743	+ 0,3	+ 1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée

Source : Insee en partenariat avec la DGE et le CRT

2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Lorraine	France métropolitaine	Lorraine	France métropolitaine
1 - 2 étoiles	1 254	53 862	- 5,3	+ 0,8
3 étoiles	1 410	71 935	+ 0,2	- 0,7
4 - 5 étoiles	361	44 287	+ 1,6	- 0,0
Non classés	648	28 426	- 15,3	- 9,0
Total	3 674	198 509	- 4,6	- 1,4

Note : données 2014 définitives, données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014

Source : Insee en partenariat avec la DGE et le CRT

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Lorraine	France métropolitaine	Lorraine	France métropolitaine
1 - 2 étoiles	293	16 115	+ 1,4	+ 0,4
3 - 4 - 5 étoiles	454	86 605	- 10,6	+ 0,6
Non classés	87	7 024	+ 1,0	- 3,8
Total	834	109 743	- 5,5	+ 0,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014

Source : Insee en partenariat avec la DGE et le CRT

5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

- Nombre de nuitées - Lorraine
- - - Nombre d'arrivées - Lorraine
- Nombre de nuitées - France métropolitaine
- - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives, données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et le CRT

Crédits - surendettement

Quasi-stabilité des crédits octroyés

En 2014, le montant des crédits octroyés en Lorraine varie peu. À l'inverse de 2013, le nombre de dossiers de surendettement déposés dans la région évolue faiblement (+ 0,3 %), avec 9 009 dépôts en 2014 contre 8 986 précédemment.

Véronique Gourmand, Banque de France, Direction des affaires régionales Metz

En 2014, les crédits à la clientèle non financière ne varient guère en Lorraine (- 0,4 % par rapport à 2013). Au niveau national, ils s'inscrivent en légère hausse (+ 1 %).

Les crédits aux particuliers distribués en 2014 sont stables dans la région, après avoir augmenté en 2013 (+ 2,2 %). Au contraire, ils continuent de croître dans l'Hexagone (+ 2,3 %).

Par ailleurs, les encours aux sociétés non financières reprennent de l'allant dans les deux périmètres.

Reprise des crédits aux sociétés non financières

En 2014, les crédits distribués aux sociétés non financières (SNF) retrouvent une certaine tonicité, légèrement plus marquée en France (+ 1,8 %) qu'au niveau régional (+ 1,1 %).

Les conditions de financement pour les SNF s'améliorent au niveau national, où le taux d'intérêt moyen des nouveaux crédits atteint 1,95 % en 2014 contre 2,33 % en 2013, tout comme dans la zone euro (2,15 % après 2,70 %), dans le sillage des mesures de politique monétaire de la BCE intervenues en cours d'année.

En Lorraine, les crédits des SNF destinés à l'équipement rebondissent en 2014 (+ 3,3 % contre - 0,2 % l'année précédente), alors que leur progression est plus prégnante dans l'Hexagone (+ 2,8 % contre + 0,8 %).

En Lorraine, le nombre de saisines enregistrées dans le cadre de la Médiation du crédit est stable (152 dépôts de saisine en 2014, contre 151 en 2013). En hausse en 2013, il diminue en France de 19 % pour 2014 (3 565 dépôts contre 4 382 précédemment). Les dossiers acceptés concernent principalement les secteurs des services (39 %), du commerce (30 %) et du BTP (16 %). Ceux relatifs à des entreprises de moins de dix salariés

constituent 83,4 % du total. Le taux de médiation réussie s'établit à 58 %.

Depuis le lancement du dispositif, 361 202 emplois ont été préservés ou confortés.

Essoufflement des crédits distribués aux particuliers

En Lorraine, les crédits aux particuliers se maintiennent en 2014 après une période plus dynamique. La progression des s'essouffle quelque peu au niveau national (+ 2,3 % contre + 3,5 %). Malgré des taux d'intérêt moyens plus faibles, les crédits immobiliers s'inscrivent dans une moindre augmentation (+ 2,5 % contre + 4,5 %).

À noter que la France contribue avec l'Allemagne à l'évolution positive de la zone euro.

Surendettement : maintien global des dépôts

Après la nouvelle baisse observée en 2013 (- 2,8 %), les dépôts de dossiers de surendettement sont quasiment stables en Lorraine (+ 0,3 % avec 9 009 dépôts en 2014 contre 8 986 précédemment). Des diminutions sont constatées dans tous les départements de la région (avec une ampleur marquée dans la Meuse), sauf en Meurthe-et-Moselle qui s'inscrit encore à la hausse.

En France, les dépôts de dossiers de surendettement reculent (- 2,2 %), après avoir progressé modérément de (+ 1 %) en 2013.

L'enquête typologique pour 2013 présente pour la Lorraine un endettement moyen (incluant les charges courantes) de 40 276 euros avec 441 dossiers déposés pour 100 000 habitants (population de 15 ans et plus - données recensement 2010). En Alsace, les enregistrements de dépôts sont inférieurs à 400 pour 100 000 habitants alors qu'ils dépassent les 500 en Champagne-Ardenne et en Bourgogne.

L'endettement moyen des surendettés est le plus élevé en Moselle (42 953 euros), mais le nombre de dossiers déposés par habitant y est le plus faible de la région (319 pour 100 000 habitants), du fait de l'existence d'un régime spécifique de faillite civile. En lien avec un taux de chômage le plus fort de Lorraine (11,9 %), le département des Vosges compte le nombre de dossiers déposés par habitant le plus important (633).

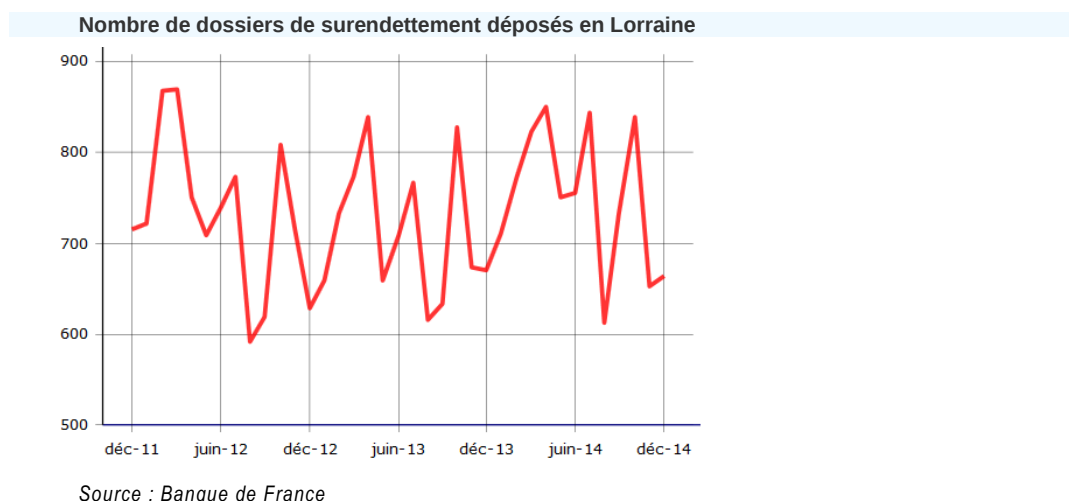
En 2013, la population régionale des ménages surendettés demeure caractérisée par la prédominance de personnes vivant seules (63,1 %), n'ayant majoritairement pas de personnes à charge. Les classes d'âge de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans représentent respectivement 27,2 % et 27,1 % des personnes surendettées.

Au regard du logement, l'analyse confirme la présence majoritaire de personnes locataires (75,1 %), et par rapport à l'emploi, la présence de 32,3 % de chômeurs.

En Lorraine, 78,1 % des ménages surendettés ont des ressources mensuelles inférieures à 2 000 euros. Plus d'un dossier sur deux demeure caractérisé par une absence de capacité de remboursement.

Au niveau national, l'endettement combine majoritairement des crédits à la consommation (présents dans 86,6 % des dossiers) et des arriérés de charges courantes (dans 79,3 % des dossiers). Une légère augmentation (+ 1 point) de la part des dossiers comportant un endettement immobilier, consécutif à l'acquisition d'un bien ou à la réalisation de travaux, est observée. En outre, les dettes immobilières représentent 29,1 % de l'endettement global.

Au cours du premier trimestre 2015, le nombre de dossiers déposés diminue en général, comparativement à la même période de 2014, tant au niveau régional (- 4,5 %) que national (- 7,7 %).



Pour comprendre les résultats :

Le secteur non financier englobe les sociétés non financières, les particuliers, les entrepreneurs individuels, les entreprises d'assurance et de capitalisation, les administrations publiques et privées (tous résidents) ainsi que la clientèle non financière non résidente.

Source :

Les évolutions relevées sont calculées en glissement annuel à décembre 2014 et à décembre 2013. Elles sont issues de la centralisation financière des dépôts et crédits, qui recense, sur une base conventionnelle, les opérations traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente). Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées. La centralisation est élaborée en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et est agrégée par département de la France métropolitaine. Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

Pour en savoir plus :

Sur le site banque-france.fr : Rubrique Statistiques et enquêtes / bases de données : <http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/actualites.html>

<http://www.banque-france.fr/la-banque-de-france/missions/protection-du-consommateur/surendettement/barometre-du-surendettement.html>

Santé

Vers une modernisation de l'offre de soins sanitaires : médecine et chirurgie dans une dynamique ambulatoire

Depuis 10 ans, le nombre de lits en hospitalisation complète de court séjour est en recul continu dans les établissements sanitaires lorrains. Une substitution s'opère progressivement au bénéfice de l'ambulatoire. Il reste malgré tout un effort important à accomplir en Lorraine au regard du plus grand nombre de lits par habitant dans l'objectif de maîtrise des dépenses d'ici 2017. Dans le Bassin houiller, la modernisation de l'offre de soins conduit à une meilleure coordination des établissements entre eux. La création des groupements hospitaliers de territoire, couvrant la région, sera un véritable instrument de recomposition de l'offre de soins sanitaires centrée autour du patient.

Yann Kubiak, ARS Lorraine

Au 1^{er} janvier 2014, l'ensemble des établissements sanitaires de Lorraine compte 8 167 lits installés en hospitalisation complète, répartis pour près des deux tiers dans des services de médecine (5 156 lits) et pour un peu plus d'un tiers en chirurgie (3 011 lits).

Baisse continue des capacités en hospitalisation complète

Les capacités d'accueil en hospitalisation complète sont en constante diminution depuis plus d'une décennie. En médecine, le nombre de lits a diminué de 6,5 % en dix ans. Sur la même période, la baisse a été beaucoup plus marquée en chirurgie, où près d'un lit sur quatre (- 22,3 %) a été supprimé. Cette réduction s'inscrit dans une stratégie nationale d'adaptation aux évolutions des prises en charge chirurgicales et médicales.

Pourtant, malgré cette baisse tendancielle, le taux d'équipement sanitaire en Lorraine reste un des plus élevés des régions de France métropolitaine. En 2014, la Lorraine compte 347,4 lits de médecine et chirurgie pour 100 000 habitants, soit plus de 40 points au-dessus de la moyenne nationale (305,8 lits). Elle figure ainsi dans le peloton de tête des régions françaises, derrière le Limousin et la Bourgogne.

Cette surcapacité globale masque toutefois des disparités départementales marquées, notamment en chirurgie. Le taux d'équipement en lits de chirurgie est supérieur au taux national uniquement en Meurthe-et-Moselle, avec 181 lits pour 100 000 habitants, contre 117 au niveau national, le CHU jouant le rôle d'établissement régional de recours. Dans la Meuse, le taux d'équipement, le plus faible de la région, se situe près de 40 points en deçà du niveau national. En médecine, les taux d'équipement départementaux lorrains sont

tous supérieurs à 200 lits pour 100 000 habitants contre 187 au niveau national.

Chirurgie et médecine ambulatoires : un virage à négocier

Les réductions de capacité devraient permettre aux établissements lorrains de réaliser une économie de 32 millions d'euros d'ici à 2017, et ainsi concourir à la maîtrise des dépenses de l'Assurance-maladie. En contrepartie, les établissements ont pour objectif de développer les alternatives à l'hospitalisation complète, et ce afin de maintenir constante la qualité de prise en charge des patients lorrains.

Parmi ces alternatives figure le développement de la chirurgie ambulatoire, qui permet d'opérer un patient en lui évitant une hospitalisation. Cette solution, plébiscitée autant par les patients que par les établissements, peine toutefois à atteindre les objectifs fixés. Au 1^{er} janvier 2014, le taux de chirurgie ambulatoire en Lorraine est de 43,5 %. Il reste en deçà de la moyenne nationale (49 %), et 13 points en dessous du taux de 56,5 % fixé pour 2018. Les taux de recours à la chirurgie ambulatoire dépendent fortement des pratiques d'établissement.

Toutefois, un clivage global net se dégage, les établissements privés lucratifs ayant pris plus tôt le virage de l'ambulatoire que les établissements publics. En effet, plus d'un séjour sur deux (51,3 %) est réalisé en ambulatoire dans le secteur privé lucratif, contre un peu plus d'un tiers (36,2 %) dans les établissements publics ou privés non lucratifs.

Bassin houiller : vers une approche globale de l'offre de soins

D'autres alternatives existent, notamment celle qui consiste à repenser l'offre de soins sur un territoire.

Ainsi, dans le Bassin houiller, sous l'impulsion de l'Agence régionale de santé, une véritable transformation de l'offre hospitalière a été entreprise. Le nombre de lits en médecine a baissé de 12,8 %, passant de 608 à 530 lits, 38 ayant été supprimés en chirurgie.

Outre les réductions capacitaires, certains établissements, à l'instar du centre hospitalier (CH) de Freyming-Merlebach, ont vu leur activité très sensiblement transformée. En effet, au sein de ce CH, la totalité des lits de médecine et chirurgie a fermé, remplacée par l'installation d'un plateau technique de rééducation profitant à l'ensemble du territoire et la création de places en hospitalisation à domicile.

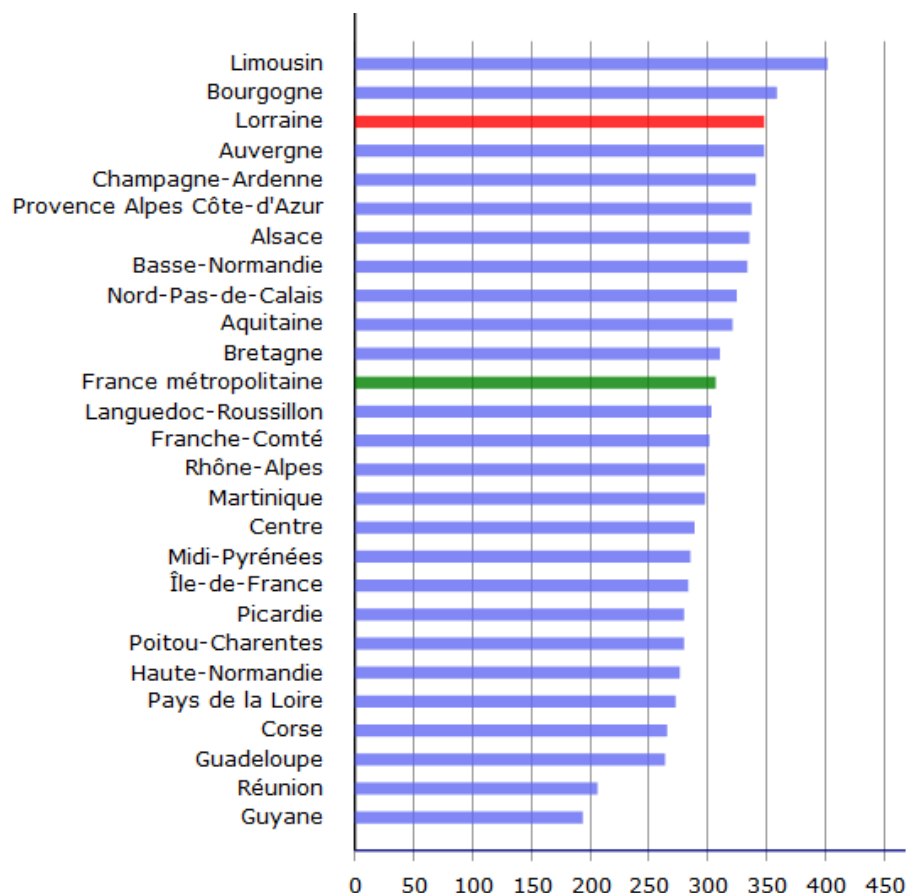
Enfin, certains établissements, les CH de Forbach et de Sarreguemines, se sont engagés dans une véritable collaboration, avec la signature d'une communauté hospitalière de territoire (CHT).

Groupements hospitaliers de territoire : vers une meilleure coordination de l'offre de soins

Redessiner l'offre de soins hospitalière sur un territoire, voici un des objectifs portés par les pouvoirs publics, au travers de la création des Groupements hospitaliers de territoires (GHT). Dans le plan triennal 2015-2017, les établissements lorrains (publics et privés non lucratifs) auront obligation d'intégrer un GHT. La Lorraine devrait en compter cinq, chacun couvrant un territoire d'environ 400 000 habitants.

Au sein de ces groupements, les établissements devront définir en commun un projet de territoire répondant aux exigences de soins de la population. Ce projet impliquera une redistribution optimisée des activités de soins, et également la mise en commun de ressources internes.

1 Densité (nombre de lits médecine-chirurgie en hospitalisation complète pour 100 000 habitants)



Lits et places installés au 1^{er} janvier 2014

Source : DREES, Statistique annuelle des établissements *partenariat avec la DGE et le CRT*

2 Séjours réalisés en 2013 en médecine et chirurgie par département et mode de financement

	Médecine				Chirurgie			
	Hospitalisation complète		Hospitalisation partielle ou ambulatoire		Hospitalisation complète		Hospitalisation partielle ou ambulatoire	
	Lits installés	Séjours	Places	Séjours	Lits installés	Séjours	Places	Séjours
Meurthe-et-Moselle	1 741	84 852	232	26 551	1 337	75 519	188	54 097
Établissements privés à but non lucratif	248	10 462	48	3 061	85	4 072	12	1 452
Établissements privés à but lucratif	180	14 175	43	2 591	574	33 846	104	37 150
Établissements publics	1 313	60 215	141	20 899	678	37 601	72	15 495
Meuse	411	17 485	15	3 636	151	7 568	22	8 939
Établissements privés à but lucratif	10	731			65	3 332	10	4 711
Établissements publics	401	16 754	15	3 636	86	4 236	12	4 228
Moselle	2 250	99 594	255	21 069	1 087	47 728	197	49 194
Établissements privés à but non lucratif	693	23 588	85	8 711	314	12 813	36	7 250
Établissements privés à but lucratif	132	9 338	6	5 339	312	12 761	68	24 446
Établissements publics	1 425	66 668	164	7 019	461	22 154	93	17 498
Vosges	754	35 567	79	8 414	436	25 854	60	8 222
Établissements privés à but lucratif	19	1 186	20	259	221	15 042	23	2 222
Établissements publics	735	34 381	59	8 155	215	10 812	37	6 000
Total général	5 156	237 498	581	59 670	3 011	156 669	467	120 452

Source : DREES, Statistique annuelle des établissements au 1^{er} janvier 2014

Environnement

Moins d'un quart des eaux superficielles en bon état écologique

2014 est une année particulièrement douce pour le climat en Lorraine. Pas de froid ou de chaleur excessive, un peu moins de pluies que d'habitude, c'est une situation à l'inverse des autres régions françaises, même méridionales... De ce fait, la Lorraine a connu moins d'épisodes de pollution, souvent dus aux conditions climatiques extrêmes, et une moindre consommation énergétique. Les capacités de production énergétique renouvelable (éolien et photovoltaïque) ne progressent que faiblement. Un bilan de l'état écologique et chimique des masses d'eau a été réalisé à l'occasion de la préparation des nouvelles politiques de l'eau. Les eaux superficielles lorraines apparaissent fortement dégradées. Les traces de pesticides dans les cours d'eau ne diminuent pas.

Bruno Desjardins, Dreal Lorraine

De nouveaux records de chaleur ont été battus en 2014 en France. La température moyenne annuelle a dépassé de 1,2°C la normale, positionnant l'année au premier rang des années les plus chaudes depuis 1900, devant 2011 (+ 1,1°C) et 2003 (+ 1,0°C). La Lorraine ne fait pas exception, avec une température annuelle moyenne de 12°C à Nancy. Ce réchauffement ne s'est pas accompagné d'épisodes climatiques extrêmes en Lorraine. L'année 2014 a été particulièrement douce, sans période de fortes chaleurs, mais avec un nombre de jours de gel très inférieur à la normale.

Les précipitations, très excédentaires sur la majorité de la France, ont largement épargné notre région. Ainsi, le sud de la Lorraine et le massif des Vosges ont connu un déficit de 20 % en moyenne, le nord étant proche de la normale. Ces conditions climatiques ont eu une influence positive sur la qualité de l'air et ont permis de substantielles économies d'énergie.

Qualité de l'air : moins d'épisodes de forte pollution

En 2014, l'indice "atmo", calculé chaque jour dans les principales agglomérations lorraines, indique une qualité de l'air bonne à très bonne (niveaux 1 à 4 de l'indice) environ 66 % de l'année, soit une légère amélioration par rapport à l'année précédente (65 %). L'amélioration est plus forte pour les indices très mauvais, qui indiquent une forte pollution avec des impacts notables sur la santé, nettement moins nombreux en 2014 que les années précédentes. Ainsi, aucune alerte à la pollution à l'ozone n'a été constatée en 2014, ce qui est exceptionnel (6 jours avec dépassement en 2013).

En Lorraine, les niveaux de pollution par les poussières fines ont été à l'origine de

toutes les alertes à la pollution en 2014 : 19 jours de dépassement des seuils d'information et 3 jours de dépassement des seuils d'alerte, essentiellement en mars et avril. Les conditions anticycloniques, avec absence de déplacements d'air et nuits très froides, sont désignées coupables. Cette période d'inter-saison est aussi propice au chauffage d'appoint au bois, fortement émetteur de particules, et aux épandages agricoles de printemps, également émetteurs. Beaucoup plus de journées de pollution avaient été enregistrées les années précédentes : 39 en 2013 et 47 en 2012. L'année 2015 a également déjà dépassé 2014 (23 jours).

En ce qui concerne la pollution chronique mesurée chaque jour, les concentrations moyennes annuelles d'ozone dans l'air augmentent légèrement depuis 2000 sur les stations de fond urbain, malgré la baisse des émissions de précurseurs d'ozone. Les concentrations moyennes en poussières fines sont en baisse régulière depuis 2010. Elles demeurent à un niveau encore élevé par rapport aux seuils européens, parfois proches de l'objectif de qualité de 30 µg/m³ en moyenne annuelle.

Le dioxyde d'azote est stable, plutôt orienté à la baisse, et le dioxyde de soufre se stabilise également, après une très forte diminution.

Énergie renouvelable : faible progression de l'éolien et du photovoltaïque

Le développement de l'énergie éolienne et photovoltaïque ralentit fortement en Lorraine.

La puissance éolienne installée au 1^{er} janvier 2015 atteint 730 mégawatts (MW), soit une progression de 1,5 % par rapport à l'année antérieure, bien en deçà des évolutions constatées depuis dix ans et

de l'évolution moyenne en France (12 %). La Lorraine est à la cinquième place des régions les plus équipées, représentant 8 % de la puissance totale installée en France métropolitaine.

Les panneaux photovoltaïques raccordés au réseau totalisent une puissance potentielle de 198 MW fin 2014, soit une progression de 2,6 % en un an. France entière, la progression des superficies de panneaux demeure importante, avec une augmentation de 21,5 %.

Les objectifs 2020 fixés par le schéma régional climat air énergie (SRCAE) sont de 1 500 MW pour l'éolien et de 375 MW pour le photovoltaïque.

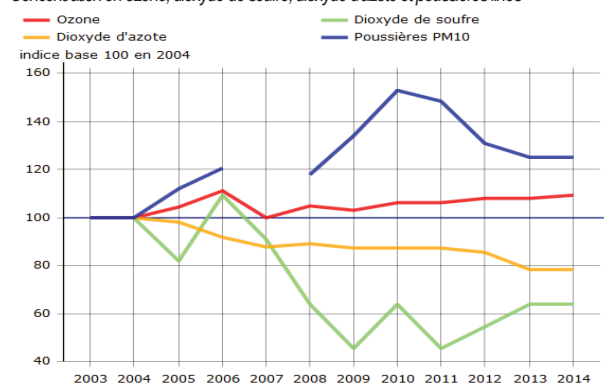
Un état des lieux général de la ressource en eau en Lorraine

La Lorraine est riche en eaux superficielles (cours d'eau, plans d'eau) et en eaux souterraines (nappes). Compte tenu des enjeux sanitaires liés à son usage, la qualité de l'eau fait depuis longtemps l'objet d'une attention particulière. La directive-cadre sur l'eau (DCE) renouvelle l'approche en proposant une vision intégrée de la qualité des eaux. Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), qui définissent la politique de l'eau sur le territoire français, sont en cours de révision en 2014. À cette occasion, un état des lieux des masses d'eau a été réalisé, portant sur l'année 2013.

Les eaux de surface, et notamment les cours d'eau, sont soumis à de nombreuses pressions : rejets des stations d'épuration urbaines ou industrielles, ruissellement des eaux pluviales, pollutions diffuses d'origine agricole ou dues à des retombées atmosphériques, mais aussi aménagement de leurs berges ou de leurs cours.

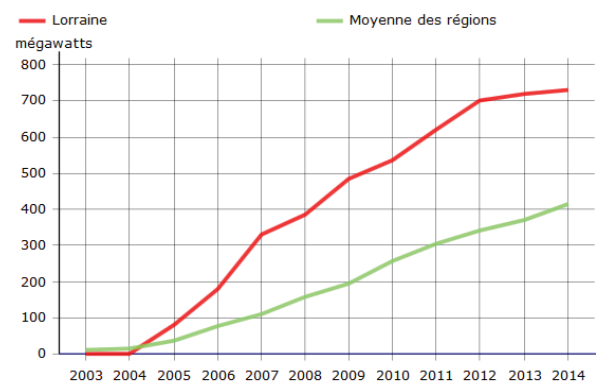
1 Évolution de la qualité de l'air

Concentration en ozone, dioxyde de soufre, dioxyde d'azote et poussières fines



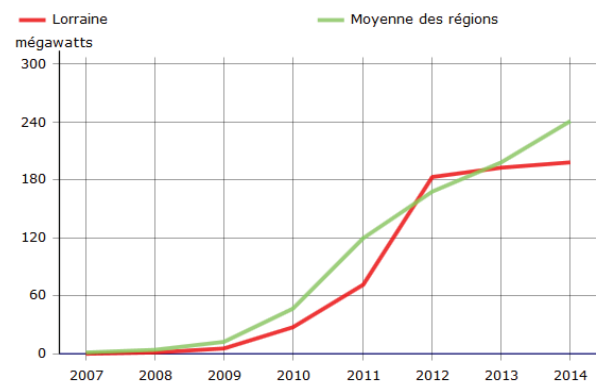
Source : Air Lorraine - rupture de série en 2007 pour les PM10

2 Puissance éolienne installée



Source : SOeS d'après ERDF/RTE

3 Puissance photovoltaïque installée



Source : SOeS d'après ERDF/RTE

En 2013, France entière, 44 % des masses d'eau de surface étaient en bon état écologique et 50 % en bon état chimique. L'état des lieux en Lorraine montre une situation nettement plus dégradée, avec 19 % de masses d'eau en bon état écologique, et 42 % en bon état chimique.

23,5 % des cours d'eau atteignent l'objectif de bon état écologique

En ce qui concerne les masses d'eau de type cours d'eau, sur 417 secteurs évalués, les classes d'état ou potentiel écologique moyen représentent 52,5 %. Les masses d'eau en très bon et bon état représentent 23,5 %, celles en état médiocre et mauvais 24 %.

Les secteurs en très bon ou bon état écologique sont essentiellement des petits cours d'eau, situés à l'amont des bassins de la Moselle et la Meurthe, dans le massif vosgien ou dans le département de la Meuse. Quelques cours d'eau au gabarit plus important sont aussi concernés : l'Aire et l'Ornain, ainsi que l'aval de la Meuse (à partir de Verdun). Une majeure partie du linéaire est en état moyen : rivières du plateau lorrain à l'ouest et à l'est de Metz et de Nancy, rivières au nord-ouest du département des Vosges) et principaux cours d'eau (Meuse à l'amont de Verdun, Moselle et Meurthe à l'amont de Nancy, Madon). Enfin, des cours d'eau apparaissent fortement dégradés sur de larges tronçons (Moselle, Meurthe et Sarre, Yron et Orne, Othain amont, affluents de la Moselle à l'aval de Nancy, Seille amont, cours d'eau du bassin houiller...).

État chimique bon pour 38 % des cours d'eau disposant d'évaluation

La moitié environ des cours d'eau disposent de mesures pouvant qualifier l'état chimique. Sur les points évalués, 62 % contiennent au moins une substance polluante qui dépasse la Norme de qualité environnementale (NQE). Les paramètres le plus souvent déclassants sont les hydrocarbures polycycliques aromatiques (HPA) ou le mercure. De fortes perturbations existent par exemple sur les

petits cours d'eau de vallées industrielles telles la Fensch, l'Alzette et la Rosselle aval, les petits ruisseaux urbains ou périurbains comme ceux des côtes de Moselle à l'aval de Metz (Barche, Billeron...), les petits cours d'eau du plateau lorrain telle la Seille amont, ou les grands cours d'eau de plaine comme la Moselle à l'aval de sa confluence avec la Meurthe.

Les pesticides ne diminuent pas dans les cours d'eau

La qualification de l'état global écologique ou chimique des cours d'eau demeure incertaine, car le nombre de mesures réalisées et les connaissances encore partielles ne permettent pas de suivre le grand nombre de masses d'eau. Ainsi, environ la moitié des cours d'eau sont dans un état chimique inconnu, et les états écologiques sont pour la moitié également qualifiés avec un faible niveau de confiance. Par ailleurs, les méthodologies d'évaluation et les référentiels (masses d'eau, seuils d'interprétation, etc.) évoluent en fonction des connaissances acquises, et ne permettent pas de dégager des comparaisons dans le temps des différents états des lieux établis dans le cadre de la DCE.

On peut par contre mesurer les évolutions de concentration de certains polluants, par exemple les pesticides.

Les pesticides sont des micropolluants nocifs à faibles doses pour la santé et l'environnement. Utilisés sur de grandes surfaces, principalement par les agriculteurs, mais aussi par les collectivités locales, les gestionnaires d'infrastructures et les particuliers, les pesticides se sont largement répandus dans les milieux aquatiques. Même si les teneurs mesurées sont le plus souvent faibles, le nombre de points contaminés et le nombre de substances retrouvées dans les eaux traduisent une dispersion importante des pesticides dans tous les milieux aquatiques. En 2012, des pesticides sont présents dans 99 % des points de suivi des cours d'eau lorrains (90 % France métropolitaine). 25 % des

points de suivi des cours d'eau présentent des concentrations totales en pesticides significatives, supérieures à 0,5 µg/l en moyenne annuelle. L'évolution sur les cinq dernières années ne montre pas d'amélioration significative, la petite baisse des points à forte concentration étant concomitante d'une baisse des points à faible concentration. Les politiques de diminution de l'utilisation des pesticides, mises en place depuis le Grenelle de l'environnement en 2007, ne se traduisent pas pour l'instant par une amélioration notable de la qualité des cours d'eau.

La politique de l'eau : directive cadre et schémas directeurs

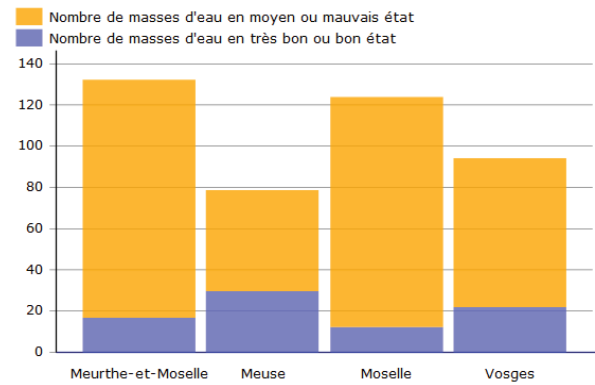
La directive cadre sur l'eau (DCE), adoptée en 2000 par l'Union européenne et transposée en droit français en 2004, définit un cadre juridique au niveau européen, par lequel chaque État membre s'engage dans un processus de protection et de reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Elle fixe des objectifs de résultats environnementaux, c'est-à-dire l'atteinte du bon état écologique et du bon état chimique pour le 31 décembre 2015, à l'exception des eaux de surface visées par des reports de délai à 2021 ou 2027 ou par des objectifs moins stricts.

Ainsi, deux "états" des eaux sont établis :

- l'état écologique, constitué essentiellement de l'état biologique et la physico-chimie (paramètres généraux comme l'oxygène dissous, les nutriments... et polluants spécifiques dangereux).
- l'état chimique, déterminé par le respect des normes de qualité environnementale (NQE) fixées pour les substances dites prioritaires (métaux lourds, pesticides...), ayant un impact sur la santé humaine et l'environnement.

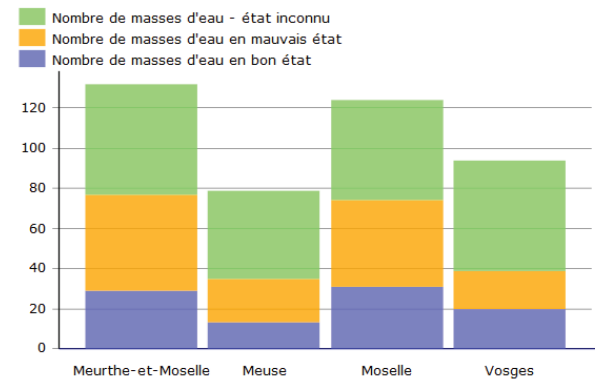
En France, la DCE est mise en œuvre par l'intermédiaire des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Les SDAGE en vigueur portent sur la période 2010-2015 et sont en cours de révision pour la période 2016-2021.

4 État écologique des eaux



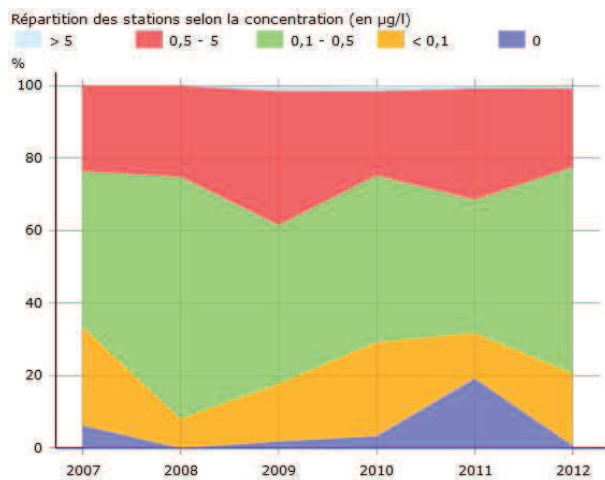
Source : Agence de l'eau Rhin-Meuse

5 État chimique des eaux



Source : Agence de l'eau Rhin-Meuse

6 Qualité des cours d'eau vis à vis des pesticides



Source : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Agences de l'eau

Effectifs scolaires

Moins d'écoliers en maternelle

À la rentrée 2014, la Lorraine se trouve à nouveau confrontée à une baisse de sa population scolaire, notamment dans le second degré. Au niveau national, le nombre d'élèves continue de progresser, dans le premier comme dans le second degré.

Marie-Véronique Henry-Wittmann, Rectorat de l'académie de Nancy-Metz

À la rentrée de septembre 2014, les établissements scolaires publics et privés de l'académie de Nancy-Metz ont accueilli 405 107 élèves. L'académie est confrontée cette année encore à un recul de sa population scolaire, prolongeant ainsi la tendance observée depuis près de deux décennies.

Tous les niveaux cependant ne sont pas concernés. Ainsi, l'enseignement élémentaire et le second cycle général et technologique enregistrent cette année une progression, toute relative, de leurs effectifs.

Des effectifs en baisse dans les écoles maternelles mais stables dans les écoles primaires

Les 2 338 écoles maternelles et primaires de l'académie de Nancy-Metz ont accueilli cette année 218 706 élèves, soit 179 de moins qu'à la rentrée précédente (- 0,1 %). La majorité de ces écoliers sont inscrits dans des établissements publics. Les 63 écoles privées ne scolarisent que 5,6 % des effectifs. Pourtant, cette année, le secteur privé a connu un certain regain d'attractivité. Il a ainsi scolarisé 415 élèves de plus qu'en 2013, correspondant à une hausse sans précédent de 3,5 %. Le secteur public enregistre pour sa part une baisse modérée de ses effectifs, avec 594 élèves de moins qu'à la rentrée précédente (- 0,3 %).

Dans le premier degré, le recul des effectifs scolaires ne pèse cette année que sur l'enseignement préélémentaire public. Il porte plus particulièrement sur le nombre d'enfants de trois ans et, dans une moindre mesure, de cinq ans, nés respectivement en 2011 et 2009, qui correspondent à des années de fléchissement de la natalité en Lorraine. L'enseignement élémentaire gagne pour sa part 590 élèves par rapport à l'année précédente, soit 0,4 % de ses effectifs.

Seul le niveau du CE1 perd des élèves, pour des raisons démographiques (naissances de 2007). Les effectifs progressent dans tous les autres niveaux. L'évolution des effectifs scolaires est contrastée entre les quatre départements de l'académie. Ainsi, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle enregistrent une légère progression (+ 0,4 %) dans les secteurs public et privé confondus. Au contraire, le nombre d'élèves global est orienté à la baisse dans la Meuse et dans les Vosges (- 1,6 %).

Recul des effectifs dans le second degré sauf dans les lycées d'enseignement général et technologique

A la rentrée 2014, les collèges et lycées de l'académie scolarisent 186 401 élèves. La majorité de ces élèves (156 618) est inscrite dans un des 327 établissements publics. Les autres se répartissent dans les 114 établissements privés, portant ainsi le poids du secteur privé à 16 % pour le second degré.

Le second degré scolarise 1 707 élèves de moins qu'à la rentrée 2013, soit une baisse de 0,9 %. Seuls les lycées généraux et technologiques sont en légère progression, en scolarisant 160 élèves de plus (+ 0,3 %).

Les lycées professionnels des deux secteurs d'enseignement subissent quant à eux un recul du nombre de leurs élèves, 1 200 au total (- 4,5 %), essentiellement en terminale professionnelle. Par ailleurs, les entrées dans la voie professionnelle reculent, aussi bien au niveau de la seconde professionnelle que de la première année de CAP.

Les effectifs scolaires des collèges privés augmentent légèrement (une cinquantaine d'élèves). Dans les collèges publics, ils continuent à diminuer.

La rentrée 2014 est marquée par l'entrée en sixième de la génération 2003, moins nombreuse, et le nombre d'élèves à ce niveau recule sensiblement, avec près de 700 élèves en moins au total (- 2,6 %).

Les effectifs des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) continuent leur mouvement de baisse, amorcé depuis une dizaine d'années (- 5,6 %). À l'inverse, dans les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), le nombre d'élèves progresse encore (+ 11,9 %).

Comme dans le premier degré, les évolutions varient en fonction des départements. Dans la Meuse et dans les Vosges, la population scolaire est en recul dans les deux secteurs. La baisse reste plus modérée en Meurthe-et-Moselle et plus encore en Moselle.

Vers une stabilité des effectifs du second degré pour la rentrée 2015

À la rentrée 2015, les effectifs globaux des établissements du premier degré pourraient encore légèrement diminuer (- 0,3 %) d'après les prévisions. Cependant, seules les écoles du secteur public devraient être concernées. L'enseignement privé devrait parvenir à maintenir ses effectifs. En Meurthe-et-Moselle et en Moselle, tous secteurs confondus, le nombre d'écoliers devrait se stabiliser.

Les prévisions permettent également d'envisager un maintien relatif des effectifs du second degré à leur niveau actuel, tous secteurs confondus. Le nombre d'élèves dans l'enseignement public pourrait néanmoins diminuer encore un peu. Dans l'enseignement privé, les effectifs pourraient progresser légèrement. Comme dans le premier degré, l'évolution de la population scolaire des collèges et des lycées devrait être plus favorable en Meurthe-et-Moselle et en Moselle que dans les deux autres départements.

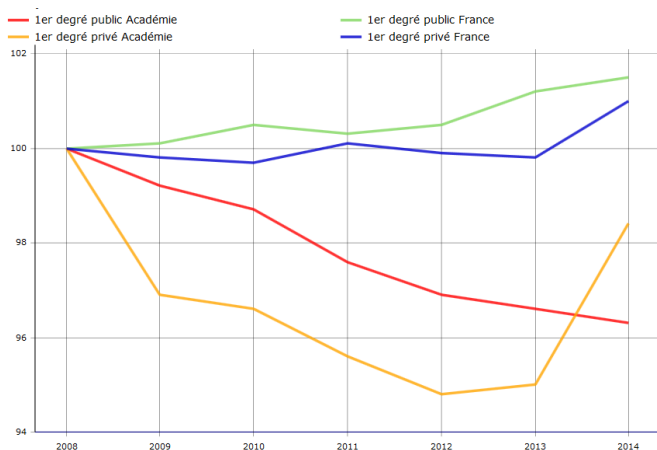
1 La population scolaire de l'académie de Nancy-Metz à la rentrée 2014

	Lorraine	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges
Préélémentaire	82 030	26 141	6 694	36 441	12 754
Elémentaire	134 818	42 371	10 860	60 055	21 532
Classes d'initiation, d'adaptation et d'intégration scolaire	1 858	491	183	784	400
Total premier degré	218 706	69 003	17 737	97 280	34 686
1 ^{er} cycle	107 826	33 366	8 949	47 575	17 936
2 nd cycle professionnel	25 525	7 571	2 159	11 339	4 456
2 nd cycle général et technologique	50 156	15 697	3 671	22 805	7 983
SEGPA	2 894	913	281	1 146	554
Total second degré	186 401	57 547	15 060	82 865	30 929
Total	405 107	126 550	32 797	180 145	65 615

Source : Rectorat de l'académie de Nancy-Metz

2 Évolution des effectifs du premier degré dans l'académie Nancy-Metz et en France

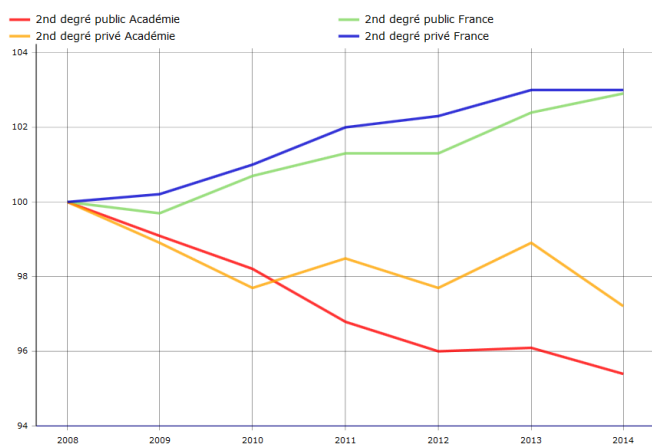
en indice base 100 en 2008



Source : Rectorat de l'académie de Nancy-Metz

3 Évolution des effectifs du second degré dans l'académie Nancy-Metz et en France

en indice base 100 en 2008



Source : Rectorat de l'académie de Nancy-Metz

L'année 2014 en brèves

Sandrine Rapeau, Insee Lorraine

Janvier

L'installation officielle du syndicat mixte ouvert **Europort**, en charge du développement de la future plateforme logistique multimodale du port d'Illange a lieu le 9 janvier à Thionville.

Pour anticiper les prochaines implantations de Safran Aéro Composite et Albany Engineered Composites, le Conseil régional décide de la création d'un **centre de formation** baptisé **Aérocomposites** au lycée Henri-Vogt de Commercy.

Alors qu'il réaffirmait, dans le cadre de la mise en œuvre des 34 plans de Nouvelle France industrielle, sa volonté de positionner la France parmi les champions européens de l'hydrogène, Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif, cite l'exemple de la Lorraine et de son projet de **"Route de l'hydrogène"** reliant la France à l'Allemagne et au Luxembourg.

L'État et le Conseil régional de Lorraine mutualisent leurs moyens au sein du GIE **"Lorraine parcours métiers"**. Les activités de cette nouvelle structure seront développées autour de trois fonctions : emploi, formation, développement économique et territorial.

La démolition de l'entreprise **Solotra** à Terville progresse rapidement. Le centre commercial **Greencenter** qui sera prochainement construit sur ce terrain emploierait jusqu'à 300 personnes.

Dominique Gros, maire de Metz, succède à Bertrand Mertz, maire de Thionville, à la présidence du conseil syndical du Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain. Les acteurs du Sillon lorrain demandent l'inscription d'un **"volet métropolitain"** dans le contrat de projet État-Région 2015-2020.

Février

Le **groupe Safran** investit cinquante millions d'euros dans la construction d'une usine de 27 000 m² à Commercy,

pour produire le carter et les dix-huit aubes d'un réacteur d'avion dès juin. Les effectifs devraient atteindre les 400 personnes d'ici 2018.

L'**Espace Numérique Lorraine** est inauguré au centre d'affaires d'Épinal. C'est un espace entièrement dédié au numérique avec imprimantes 3D, scan cube, miroir interactif, table tactile, outils à la disposition des artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Le 27 février, Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, visite les entreprises **Bleu Forêt** de Vagney et **Garnier-Thiébaud** de Gérardmer, pour soutenir les 3 000 salariés de la filière textile des Vosges (30 000 il y a vingt ans). Le label "Vosges Terre de textile" rassemblant 26 industriels (sur 30) lui est présenté.

Les travaux de la **plate-forme logistique Lidl**, située entre Coincy et Montoy-Flanville en Moselle, démarrent. Pour construire 40 000 m² de hangars, quatorze mois seront nécessaires avec un investissement de 35 millions d'euros et 180 emplois programmés à terme.

Le **projet A31bis** intégrant une troisième voie dédiée aux transports en commun et au covoiturage en direction du Luxembourg a été retenu par la commission "Mobilité 21" comme une priorité. Une consultation publique serait lancée en 2015.

Le 25 février, la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, est à Gérardmer pour clore la réunion du "Conseil national de la montagne" et lancer le **premier contrat de destination montagne**. Parcs naturels régionaux, CCI, fédérations régionales du tourisme, partenaires financiers sont associés au contrat dans le but d'intensifier le tourisme dans le massif des Vosges.

Mars

La CCI de Meuse, la CMA et les communautés de communes de la Haute-Saulx et du Val d'Ornois situées sur le territoire directement concerné par l'implantation du Centre d'enfouissement de déchets radioactifs

(**CIGEO**), signent une convention de partenariat afin d'établir un plan de prospection et de suivi des entreprises et de les accompagner pour concrétiser leur projet de développement.

Pour aider les entreprises à renforcer leur compétitivité, la banque publique d'investissement Bpifrance et le Conseil régional de Lorraine signent une convention. Un appel à projets, ouvert jusqu'au 30 juin, est lancé pour accompagner une quarantaine de projets dans le domaine de la **"Vallée de l'énergie"**.

Plateforme d'ingénierie territoriale au service des communes et des intercommunalités, **Meurthe-et-Moselle Développement** doit être effective cette année. Un protocole d'accord est signé entre les différents partenaires, organismes publics et parapublics.

Les professionnels du bois, exploitants forestiers et scieries sont confrontés à un **problème d'approvisionnement en bois**. Selon le groupement Gipeblor, 126 scieries existent encore aujourd'hui en Lorraine mais "seulement la moitié ont une réelle activité commerciale".

Hop, filiale à 100% d'Air France, assure au départ de l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine des vols à destination de Nice et de Lyon.

Michel Dinot, président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, décède le 29 mars 2014. Il assurait cette fonction depuis 1998. Michèle Pilot, première vice-présidente, assure la présidence par intérim.

Avril

Philippe Voinson prend ses fonctions de directeur de la Chambre régionale d'agriculture de Lorraine le 1^{er} avril 2014.

La Moselle est présente à l'édition 2014 de la **"Hannover Messe"**, plus grand salon de la technologie industrielle au monde, avec 6 550 exposants et 225 000 visiteurs venus de 90 pays. En exposant sur le "Pavillon France", **Moselle Développement**

présente les atouts et l'offre technologique de la Moselle.

Le Pôle métropolitain du Sillon lorrain fait acte de candidature au **label French Tech**, initiative de l'État visant à constituer "une équipe de France" des écosystèmes numériques. En Lorraine, l'écosystème numérique compterait 3 500 établissements dans les TIC et emploierait 10 400 personnes.

Organisme HLM de Saint-Dié-des-Vosges, le **Toit Vosgien** va construire à l'horizon 2016 un immeuble de 15 étages d'une cinquantaine de logements, en bois et en paille, un investissement de 10 millions d'euros.

Fortement impliqué dans l'élaboration du Pacte Lorraine 2014-2016, le **Cesel** instaure un groupe de travail, présidé par Gilles Schaff, pour poursuivre les réflexions sur l'action économique.

Le député de Longwy, Christian Eckert est nommé secrétaire d'État au Budget.

Réélection de **Jean-Luc Bohl** à la présidence de la Communauté d'agglomération de Metz Métropole.

Les entreprises du **Groupe des industriels de maintenance de l'Est**, qui interviennent notamment à la centrale nucléaire de Cattenom, s'apprentent à recruter 200 personnes par an, hors intérim, pendant au moins dix ans. Ainsi, 2 000 salariés travaillant pour des prestataires de services devraient être mobilisés quotidiennement à Cattenom lors des quatre principaux pics d'activité du grand projet industriel visant à augmenter la durée de vie de la centrale.

L'**École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)** de Lorraine est inaugurée au Préau à Maxéville.

Le **Musée de la guerre de 1870 et de l'annexion de Gravelotte**, près de Metz, est officiellement inauguré en présence de nombreuses personnalités dont Kader Arif, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, Julius Georg Luy, ambassadeur et consul général d'Allemagne, et Patrick Weiten, président du conseil général de Moselle.

Mathieu Klein est élu président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle. Il succède à Michel Dinot, décédé le 29 mars 2014.

Mai

Le 5 mai, l'**usine Safran** ouvre ses portes à Commercy avec une

cinquantaine de salariés. À l'horizon 2018, 400 personnes travailleront sur ce site ultramoderne de fabrication de pièces de réacteurs d'avions.

Un partenariat de coopération économique est signé entre le département des Vosges et la ville de **Qingdao** en Chine, avec trois secteurs d'échanges privilégiés : le bois, le tourisme et les arts de la table.

Le chantier de la nouvelle **École nationale supérieure d'art**, sur le site universitaire Artem à Nancy, vient de commencer. La livraison du bâtiment est prévue pour fin 2015.

Bruno Lechevin, président de l'**Ademe** est de passage en Lorraine le 21 mai. Parmi les 139 projets lauréats d'investissements d'avenir, l'Ademe a retenu onze projets lorrains, dont le projet **CHROME** qui concerne le véhicule du futur.

Plateforme d'innovation technologique et laboratoire de recherche en opto-électronique, l'**institut Lafayette de Metz** est inauguré le 26 mai. Il couvre 1 100 m² de laboratoire pour un investissement de près de 30 millions d'euros.

Le **technopôle de Metz** accueillera deux nouveaux centres de transferts de technologie : le **CEA Tech** et l'**IRT M2P**. D'ici à 2017, 160 millions d'euros seront investis. 6 000 étudiants et 700 chercheurs sont attendus à l'horizon 2020.

La Lorraine se positionne en troisième place selon une étude nationale menée auprès de touristes français et étrangers, concernant la **qualité de l'accueil des habitants**.

Plus de 20 000 visiteurs se rendent aux **Imaginales** d'Épinal.

Juin

L'opération d'intérêt national **Alzette-Belval** prend une forme concrète : 8 300 logements ont déjà été construits. 210 hectares sont à aménager avec l'objectif d'accroître la population de 20 000 habitants.

Déjà implanté à Marville (Meuse), le groupe **Arelis**, spécialiste de l'électronique à haute fréquence, annonce l'implantation de son centre de recherche-développement à proximité de la gare TGV Meuse, d'ici 2016, avec près de 200 emplois, tandis que l'Andra occupera 500 m² de bureaux de recherche dans le cadre de Cigéo, et pèsera une trentaine d'emplois.

La Fédération française de **handball** retient neuf villes pour accueillir en 2017 le **championnat du monde masculin**, dont **Metz**, qui devrait héberger 15 rencontres au premier tour.

En Lorraine, trois nouvelles communes sont présentes sur la carte des **quartiers prioritaires**, en plus des 35 qui y figuraient déjà : Champigneulle, Frouard et Pont-à-Mousson.

Ce découpage se fonde sur le seul critère du revenu des habitants, grâce à la méthode dite de "carroyage" (division du territoire en carreaux de 200 mètres par 200 mètres) utilisée par l'Insee. Parallèlement, 21 communes lorraines sortent de la nouvelle géographie d'intervention mais resteront toutefois sous la surveillance des pouvoirs publics.

La ministre-présidente de la **Sarre** Annegret Kramp-Karrenbauer et le président du Conseil régional de Lorraine Jean-Pierre Masseret signent deux conventions permettant aux jeunes Lorrains et Sarrois de conclure un **contrat d'apprentissage** avec une entreprise du pays voisin. Ces conventions s'inscrivent dans la **Frankreich Strategie** de la Sarre et dans le contexte du développement des coopérations transfrontalières en matière de lutte contre le chômage.

Les 28 et 29 juin, des journées portes ouvertes sont organisées au nouveau **Centre de congrès Prouvé** de Nancy. Équipée de 12 salles, d'un amphithéâtre de 850 places d'un auditorium de 300 places, d'une halle d'exposition de 2 750 m², cette structure pourra accueillir plusieurs manifestations simultanément.

Après 15 années de coopération non institutionnalisée, les cités de villes transfrontalières **Quattropole** (Metz, Luxembourg, Sarrebruck et Trèves) créent une association pour donner une base juridique à leur coopération et rendre plus efficace le travail de réseau.

Du 27 au 29 juin a lieu à Baccarat la troisième édition du **Festival international des métiers d'art** avec comme pays d'honneur la Russie.

Juillet

Le passage du **Tour de France** a un impact sur l'activité économique et touristique. Nancy, Tomblaine, Gérardmer sont les villes étapes pour la Lorraine.

Le premier **Fab Lab mobile** de France vient d'être lancé à Nancy. Conçu par le laboratoire de recherche ERPI et l'école ENSGSI, le **Nomad'Lab** a pour objectif de mettre à disposition et à proximité des entreprises toutes les ressources disponibles : imprimantes 3D, écrans 3D, machines à découpe laser.

Le **cluster Aériades**, qui concentre une soixantaine d'entreprises et génère 3 300 emplois, signe un accord avec l'État, la Région et l'UIMM (Union des industries mécaniques et métallurgiques) pour financer la formation des personnels aux nouveaux métiers de l'aéronautique.

L'**Agence Régionale de Santé Lorraine** prévoit, dans son projet médico-social pour la Moselle-est, la création de plus de 420 places en faveur des personnes âgées et handicapées et près de 280 emplois pour la gestion. Les mesures s'inscrivent dans le contexte du doublement du nombre d'habitants de plus de 75 ans d'ici à 2030.

Après avoir obtenu l'avis favorable de l'Académie nationale de médecine pour "l'exploitation de l'eau minérale du **site aquatique de Grand Nancy Thermal** à des fins thérapeutiques", la préfecture de Meurthe-et-Moselle donne son accord pour la réalisation du projet dont les travaux débuteraient en 2018 pour une mise en service en 2020.

Roger Cayzelle, président du Cesel, présente le 9 juillet à Sarrebruck, lors de la Commission des affaires transfrontalières, huit propositions d'actions pour la **stratégie France du land de Sarre**, notamment favoriser les parcours continus de l'apprentissage de l'allemand en Lorraine, encourager la création de pôles de compétitivité sarro-lorrains, associer le land de Sarre à la stratégie régionale de spécialisation autour des matériaux et de l'énergie.

L'**Université de Lorraine** crée une plateforme en ligne permettant aux étudiants de postuler à un emploi en Allemagne. L'outil est né de la collaboration entre l'Université de Lorraine, l'Université franco-allemande, le centre franco-allemand de Lorraine et la Chambre de commerce française en Allemagne. Il associe 5 000 entreprises allemandes.

Août

La Moselle et le Rhin sont les moteurs du **transport fluvial**. La Moselle affiche les meilleurs taux de croissance, grâce à l'export et à trois filières en forte progression : combustibles minéraux, produits agricoles et déchets pour la métallurgie.

Septembre

Le **Comptoir**, lieu dédié à l'économie sociale et solidaire dans le Pays Terres de Lorraine, est inauguré début septembre.

L'entreprise **ERDF** dispose désormais d'un centre technique à Heillecourt, baptisé **Campus**, qui permettra d'effectuer des formations sur mesure, de pallier les départs et de se familiariser avec les technologies innovantes développées par ERDF, comme le déploiement du compteur Linky.

Le Pôle de compétitivité de l'eau **Hydreos**, labellisé en 2010, conçoit une **Route de l'eau** en Alsace et Lorraine, dont les objectifs sont d'augmenter la visibilité et de faire travailler en réseau les acteurs de la filière sur des projets innovants.

Le **Conseil général des Vosges** signe une convention de partenariat avec l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois et l'Université de Lorraine, dans le cadre de son soutien aux pôles d'innovation du territoire.

La 36^e édition du **Livre sur la Place** enregistre un record d'affluence. La programmation du salon est chaque année plus riche : 680 auteurs en 2014.

Octobre

Après six ans d'études, le projet **Muse** est lancé officiellement le 1^{er} octobre à Metz. Un centre commercial, des bureaux et des logements seront présents sur une surface de 80 000 m² face au Centre Pompidou. Ce projet devrait voir le jour à l'automne 2017.

Les **Cristalleries de Baccarat** fêtent leur 250^e anniversaire. À cette occasion, elles s'offrent une rétrospective exceptionnelle au Petit Palais à Paris. L'entreprise emploie plus de 600 personnes, dont 19 meilleurs ouvriers de France.

Le 6 octobre, la **plateforme de prétraitement technologique de la biomasse** est inaugurée sur la zone de Bure Saudron. Portée par le Commissariat à l'énergie atomique dans le cadre du projet Syndièse, la plateforme constitue la première étape avant la construction d'une unité de gazéification permettant de convertir 75 000 tonnes par an de biomasse sèche en biocarburant.

Le Pôle métropolitain du Sillon lorrain se porte candidat au label national **Métropole French Tech**. La candidature lorraine **Lor-N-tech** s'appuie sur un réseau de 2 000 entreprises du numérique représentant 10 000 emplois, sur des Tech-champions comme Efluid, Pharmagest, Phitech et Plant Advanced Technology.

Dans le cadre du **Pacte Lorraine**, l'État, la Région Lorraine et **Total Petro-chemicals France** signent une convention volontaire de développement économique et social pour la plateforme de Carling-Saint-Avold. Total s'engage à investir 6 millions d'euros sur trois ans.

Pour la deuxième fois consécutive, Metz accueille les huitièmes **Assises internationales du journalisme** du 16 au 18 octobre à l'Arsenal.

Le projet **Terra Lorraine** d'Illange démarre à Metzange. Comex Holdings a démarré l'aménagement d'un bâtiment existant de 28 000 m². La Comex promet une ouverture pour fin 2016.

La Région met en place le **Programme régional de développement de la qualité de l'apprentissage**. Cette démarche vise quatre objectifs : assurer l'égalité des chances et sécuriser les parcours, améliorer l'appareil de formation en lien avec les enjeux socio-économiques, promouvoir et valoriser les métiers, les parcours de formation dans la voie de l'apprentissage et soutenir des actions innovantes et expérimentales.

L'effet **centenaire de la Grande Guerre** profite au tourisme et à la région. Des milliers de visiteurs se sont déjà rendus sur les sites de mémoire et les réservations sont nombreuses chez les professionnels du tourisme, de la restauration et de l'hôtellerie. Outre les marchés étrangers de proximité, les touristes venant des États-Unis, de l'Australie et du Canada sont de plus en plus nombreux.

Le gigantesque centre commercial au sud de Metz, **Waves** ouvre ses portes. Cette vaste zone commerciale de 61 000 m² compte 60 boutiques, neuf restaurants, 2 580 places de parking, une salle de spectacle de plein air et des zones ludiques gratuites.

Dans le secteur de la santé et des technologies associées, une **industrie de pointe** se développe en Lorraine grâce au concours des équipes de recherche de l'université de Lorraine, des établissements publics à caractère scientifique et technologique et des services hospitaliers du CHU de Nancy, réunis autour de **la bio-ingénierie**.

Novembre

La ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, le secrétaire d'État chargé de la réforme territoriale et le secrétaire d'État chargé du budget sont dans la Meuse le 3 novembre pour un atelier des **Assises des ruralités**.

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, le Conseil régional de Lorraine est partenaire du **Mois de l'économie sociale et solidaire**. Depuis 2011, le Conseil Régional a accordé près de 2 millions d'euros de subventions pour développer l'ESS en Lorraine, contribuant ainsi à soutenir plus de 3 000 emplois.

Une délégation chinoise est dans les Vosges le 7 novembre pour apposer la dernière signature qui validera la **coopération entre Qingdao et le département**. Ce projet d'échanges entre la Chine et les Vosges a reçu le trophée de la coopération économique 2014.

Le dossier lorrain **Lor'N'Tech** n'est pas retenu dans la première liste des villes labellisées rendue publique le 12 novembre par la secrétaire d'État chargée du numérique. Sur quinze dossiers déposés, neuf métropoles ont été élues : Aix-Marseille, Lyon, Bordeaux, Lille, Toulouse, Rennes, Montpellier, Grenoble et Nantes.

Le **pôle industriel PSA Metz-Trémery** est en lice pour décrocher une **nouvelle ligne de fabrication de moteurs** à essence, avec à la clef 130 à 150 millions d'euros d'investissement. La décision devrait être prise au premier trimestre 2015 et est donc très attendue pour la pérennité de l'emploi dans ce bassin.

Ancien site militaire, le **quartier Oudinot de Commercy** accueillera le **campus de Cockerill Maintenance Ingénierie (CMI)**, spécialisé dans les services et technologies pour l'énergie, l'industrie, la sidérurgie et la défense. Cette implantation devrait générer plus d'une centaine d'emplois.

La conférence annuelle du tourisme lorrain est organisée par le Comité régional du tourisme, avec pour enjeu principal le **Schéma numérique pour le tourisme en Lorraine (SNTL)**, composé de six chantiers qui vont s'échelonner jusqu'en 2016, et qui ont pour objectif de développer le tourisme en Lorraine.

Préfète de la Meuse depuis octobre 2012, Isabelle Dilhac sera remplacée par **Jean-Michel Mougard**, directeur des ressources humaines de la préfecture de police de Paris depuis septembre 2011.

La **nouvelle carte des treize régions** a été adoptée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. L'Alsace, qui réclamait son autonomie, n'a pas obtenu gain de cause et est donc réunie avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne. Les députés désignent Strasbourg comme capitale.

Lors de sa **visite en Lorraine** le 24 novembre, le Président de la République **François Hollande** reçoit une délégation de salariés de la société Ecomouv'. Il inaugure le même jour à Commercy la nouvelle usine Safran-Albany, "sœur jumelle" de celle de Rochester (USA), qui produira les aubes et carters de soufflantes pour le nouveau moteur Leap. Il se rend également à Florange et procède à l'inauguration d'un centre de recherche et de développement dans la commune voisine d'Uckange. Un élément qui figurait dans ses engagements au moment des négociations avec ArcelorMittal.

Décembre

Le **Retail Park**, implanté à Longeville-lès-Saint-Avold, est en cours de construction. Ce centre commercial accueillera 12 moyennes surfaces, quatre boutiques et quatre restaurants. Une centaine d'emplois devraient être créés.

Le Guinness World Records publie l'annonce officielle du record du monde homologué du **plus grand envol de montgolfières**. 408 ballons décollant en une heure, réalisé le 31

juillet 2013 lors du Lorraine Mondial Air Ballons.

Au Congrès national des matériaux à Montpellier, le Conseil régional de Lorraine a mis en avant le potentiel de sa **Vallée européenne des matériaux, de l'énergie et des procédés**. La candidature lorraine pour la prochaine édition du Congrès est officiellement déposée.

Quinze mois après la signature du Pacte Lorraine, **cinq filières d'innovation et d'excellence** sont identifiées : le bois, l'aéronautique, la santé, l'automobile et l'agriculture. Les premiers actes fondateurs de la Vallée européenne de l'énergie et des matériaux ont été formalisés par l'implantation de l'IRT M2P et du CEA Tech Lorraine à Metz et l'achèvement du centre Jean Lamour à Nancy.

La **Green Valley**, issue d'une collaboration entre la Communauté d'agglomération d'Épinal et la papeterie Norske Skog (Golbey), reçoit le prix Entreprises et environnement au salon Pollutec (Lyon), dans la catégorie économie circulaire.

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'État, le **dossier massif des Vosges** est retenu, parmi onze contrats de destination. Le contrat conclu pour une durée de cinq ans a pour objectif d'accroître de 15 % le nombre de nuitées de la clientèle étrangère et de 10 % celles de la clientèle française.

La Commission européenne valide, pour les 7 prochaines années, le programme opérationnel du Fonds européen de développement régional (**FEDER**) et du Fonds social européen (**FSE**) pour la Lorraine et le Massif des Vosges. Ce programme sera doté d'une enveloppe de 336 millions d'euros de FEDER et de 72 millions d'euros de FSE. Le développement économique, la reconquête industrielle et la création d'emplois en Lorraine sont au cœur des initiatives qui pourront être financées par les crédits européens.

La nouvelle carte des régions est adoptée définitivement le 17 décembre à l'Assemblée nationale. La France sera désormais composée de 13 régions, dont la nouvelle région **Alsace - Lorraine-Champagne-Ardenne**.

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle

immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français

d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1

disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux

concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de Lorraine

Contribution ARS Lorraine
Banque de France Metz
Direccte Lorraine
Draaf Lorraine
Dreal Lorraine
Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz
Insee Lorraine

Directeur de publication Christian Toulet

Rédacteur en chef Brigitte Vienneaux

Auteurs Dorothée Ast, Insee
Renaud Bayle, Dreal
Pierre-Yves Berrard, Insee
Pierre Bruyas, Draaf
Olivier Debien, Banque de France
Bruno Desjardins, Dreal
Véronique Gourmand, Banque de France
Marie-Véronique Henry-Wittmann, Rectorat
Yann Kubiak, ARS
Nathalie Lasserre, Direccte
Sandrine Rapeau, Insee
Jean-Christophe Rincant, Direccte
Brigitte Vienneaux, Insee

Bureau de presse Brigitte Militzer, à l'Insee
Tél : 03 83 91 85 19
Courriel : brigitte.militzer@insee.fr

Insee Conjoncture

Lorraine

Bilan économique 2014

Conjoncture toujours difficile en Lorraine

La conjoncture économique reste morose en 2014 en Lorraine, dans un contexte peu porteur. L'emploi salarié diminue encore. Cette détérioration se ressent dans la quasi-totalité des secteurs d'activité. Le taux de chômage, en hausse en Lorraine comme en France, s'établit à 10,7 % dans la région au dernier trimestre.

Le climat des affaires se dégrade nettement en milieu d'année, alors qu'il est stable au niveau national. Il s'améliore à nouveau dans la région en fin d'année, et début 2015, signe que la conjoncture pourrait devenir plus favorable. L'emploi salarié industriel baisse encore nettement, dans le prolongement des années passées. Les exportations de la Lorraine diminuent en 2014, comme en 2013, alors que les importations augmentent. La région bénéficie peu de la dépréciation de l'euro, la majorité des exportations se faisant à destination d'autres pays de la zone euro, notamment l'Allemagne ou l'Espagne. Le solde commercial lorrain reste positif.

Conjoncture n° 5
mai 2015

ISSN 2416-9978

Insee Lorraine
15 rue du Général Hulot
CS 54229
54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :
Christian Toulet

Rédactrice en chef :
Brigitte Vienneaux

©Insee 2015

